

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2307 - 19 octobre 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# L'Union européenne Nobel de la paix capitaliste



**Le prix du pillage colonial,  
de la guerre sociale  
et de la guerre tout court**

**Dans les entreprises**

**Les travailleurs en lutte  
contre les licenciements**



**Leur société**

- p. 4 ■ Le procès des « tournantes »
- Sans-abri : il y a urgence
- Dépénalisation du cannabis : le débat n'aura pas lieu
- p. 5 ■ Le ministre et la politique de la santé
- L'impôt sur la fortune
- Le gouvernement et le Medef
- p. 6 ■ Des retraites de survie
- La manifestation sur l'amiante
- Éducation : en Seine-Saint-Denis, enseignants et parents manifestent
- Lycées professionnels : les suppressions de postes continuent
- p. 7 ■ Les pauvres exclus des soins
- Nantes : un toit pour tous !
- Europe : l'aide alimentaire remise en cause
- Bulgares et Roumains : une citoyenneté à part
- p. 16 ■ Aéroport de Nantes : le choix du gouvernement

**Dans le monde**

- p. 8/9 ■ Portugal : des mesures d'austérité qui ne passent pas
- Belgique : le progrès des nationalistes flamands
- États-Unis : les élections, quel enjeu pour les travailleurs ?
- Pakistan : le combat d'une enfant pour le droit de tous
- p. 16 ■ Hollande en tournée dans la Francafrique
- Guadeloupe : un militant de Combat Ouvrier en procès

**Il y a 40 ans**

- p. 10 ■ Le procès de Bobigny, un combat pour le droit à l'avortement

**Dans les entreprises**

- p. 11 ■ PSA - Aulnay-sous-Bois : les travailleurs marquent un point
- PSA - Mulhouse
- PSA - Poissy (Yvelines)
- p. 12 ■ Sanofi - Montpellier : les licenciements, c'est maintenant
- Renault et le licenciement de trois cadres
- PSA - Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)
- p. 13 ■ Fonderies du Poitou - Saint-Jean-Industries - Ingrandes (Vienne)
- Merck - Agglomération lyonnaise
- Loomis
- Petroplus - Petit-Couronne
- p. 14 ■ La Poste - Paris 17<sup>e</sup>
- CAF du Var - Toulon
- Revlon - Bezons (Val-d'Oise)
- L'Oréal
- p. 15 ■ Thomson - Angers
- Cafétéria Casino - Douai
- Tetra-Pak - Dijon
- Ascométal - Région de Grenoble
- Areva - La Hague



**GRENOBLE**  
Samedi  
20 octobre

à partir de 15 h  
L'Heure bleue,  
avenue Jean-Vilar

Saint-Martin-d'Hères

**ANGOULÊME**  
Dimanche  
21 octobre

de 12 h à 19 h  
au Logis de Chantoiseau,  
place de Chantoiseau

Saint-Michel

**LE MANS**  
Samedi  
20 octobre

à partir de 17 h  
salle Pierre-Guédou  
rue du Pont

**ORLÉANS**  
Samedi  
20 octobre

de 14 h 30 à minuit  
salle Eiffel,  
15, rue de la Tour Neuve

**DIJON**  
Dimanche  
21 octobre

à 12 h, Maison de Marsannay  
Marsannay-la-Côte

Allocution de  
Nathalie Arthaud  
à 15 h 30

**REIMS**  
Samedi  
27 octobre

à partir de 15 h  
salle Rossini, devant le centre  
commercial Courlancy

Allocution de  
Nathalie Arthaud  
à 19 h

**Versez à la souscription de Lutte Ouvrière**

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

**LUTTE OUVRIÈRE**

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

**SUR INTERNET**

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière**  
l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière**  
multimédia  
(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière**  
audio

(version parlée de nos textes)  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information  
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

**Adresser toute correspondance à :**

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## La paix capitaliste c'est la guerre sociale ou la guerre tout court

Non, on ne rêve pas quand Hollande fait de la France le défenseur en titre des droits de l'homme en Afrique. Non, l'attribution du prix Nobel de la paix à l'Union européenne n'est pas un gag.

Faut-il se glorifier que depuis soixante ans les principales puissances européennes ne se sont pas entretuées, comme elles l'ont fait à deux reprises lors de la Première et de la Seconde guerres mondiales ? Quant à prétendre que l'Union européenne a assuré la paix sur le continent depuis soixante ans, c'est avoir la mémoire courte. Oubliée, la guerre qui a ensanglanté les Balkans il y a quinze ans ! Oublié, le massacre de Srebrenica !

Et oubliées, surtout, les guerres infectes menées par ces mêmes puissances en dehors de l'Europe, pour préserver leur domination en Algérie, au Vietnam, au Moyen-Orient. Oh, la guerre n'est pas sur le sol de l'Union européenne, mais des soldats français, britanniques, espagnols bombardent et tuent en Afghanistan. Si des troupes françaises sont basées en Afrique, ce n'est pas pour promouvoir les droits de l'homme, mais pour voler au secours de dictateurs mal en point.

Présenter la France ou l'Union européenne comme facteurs de paix, de coopération et de solidarité est une sinistre comédie.

D'autant plus sinistre, en ce qui concerne l'Union européenne, qu'elle menace d'éclater. La crise et les attaques spéculatives contre la zone euro opposent les pays européens les uns aux autres, creusent les inégalités, confortent la tutelle des deux impérialismes dominants, la France et surtout l'Allemagne, sur les autres. Les réflexes égoïstes, protectionnistes et nationalistes sont autant de menaces d'affrontements pour l'avenir.

Ce prix Nobel de la paix est d'autant plus déconnecté de la réalité qu'en Europe des millions de travailleurs perdent leur travail, leurs économies, leurs biens et voient leur existence mise en danger. Des millions de travailleurs en sont à se demander comment vivre avec un salaire en moins dans la famille. Comment surnager avec un revenu amputé d'un tiers, voire de la moitié comme en Grèce ? Comment survivre avec une pension de retraite inférieure au loyer ? Où trouver de quoi manger ? Comment se loger, se chauffer ?

La crise a aggravé la guerre sociale en aggravant l'exploitation et la rapacité patronale, et aucune région au monde n'y échappe.

En Afrique, où un salaire de 100 ou 200 euros paraît un privilège à l'écrasante majorité qui est au chômage, cette guerre sociale est d'une tout autre ampleur. La colonisation d'abord puis l'impérialisme ont condamné les pays d'Afrique au sous-développement, les transformant en réservoirs de matières premières et de bras à exploiter.

Aujourd'hui, le pillage des ressources minières de l'Afrique par les multinationales françaises se poursuit : Areva pour l'uranium, Total pour le pétrole, Rougier pour les essences de bois. Bolloré et Bouygues contrôlent le commerce, les ports, les chemins de fer en Côte-d'Ivoire et au Sénégal. Tant que ces multinationales seront présentes, la Françafrique a de beaux jours devant elle.

Ce n'est pas par amour de la langue française que Hollande a participé au sommet de la francophonie à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC), mais pour y défendre les intérêts des capitalistes français. Hollande peut faire son cinéma sur la démocratie et les droits de l'homme, il peut se pincer le nez en serrant la main à Kabila, dictateur de cette république, ou à Bongo, le maître du Gabon : il compte sur eux pour assurer l'ordre et les affaires françaises.

En dépit des grands discours sur la non-ingérence, la France intervient en permanence pour défendre son pré carré africain. Elle est intervenue militairement en avril 2011 pour aider Ouattara à accéder au pouvoir en Côte d'Ivoire et elle veut aujourd'hui intervenir au Mali. Ces interventions se font toujours au nom de la démocratie, de la liberté contre le terrorisme, mais elles sont en réalité le moyen pour l'État français de protéger la chasse gardée des grands groupes français.

Tant que le pouvoir économique appartient au grand capital et le pouvoir politique à ses hommes de main, les classes exploitées et les peuples opprimés n'auront droit qu'à des discours doucereux des chefs d'État et des prix Nobel d'hypocrisie, et à l'exploitation, aux coups et à la misère, toujours.

### • Retraites complémentaires

## C'est au patronat de payer

Les caisses de retraite complémentaires du privé, Arrco pour les ouvriers et employés et Agirc pour les cadres, seraient menacées de faillite. Depuis 2010, les cotisations des salariés ne suffisent plus pour financer les pensions versées. Depuis cette date, les deux caisses accusent chaque année un déficit. Il atteint aujourd'hui quatre milliards d'euros.

Pour joindre les deux bouts et compléter le manque à gagner en cotisations, les deux caisses puisent dans leurs réserves, constituées pendant les années où elles recevaient plus de cotisations qu'elles ne versaient de pensions. Mais, au rythme

actuel et au niveau actuel du chômage, les caisses pourraient être vides en 2017 pour l'Agirc et en 2020 pour l'Arrco.

Une rencontre entre le Medef et les syndicats, qui gèrent paritairement les deux caisses, est prévue le 22 novembre à l'initiative de l'organisation patronale, pour « trouver des solutions ». En fait de solutions, les patrons proposent par exemple d'augmenter la part salariale des cotisations et de diminuer les pensions des actuels et des futurs retraités.

C'est scandaleux, car c'est une autre façon de vouloir faire payer la crise – leur crise – aux travailleurs. Le déséquilibre des

caisses de retraite complémentaire est directement lié à l'explosion du chômage, au recul de la masse salariale. Si déficit il y a, c'est aux responsables de cette situation, c'est-à-dire au patronat, de le combler. Ce sont les patrons qui, en fermant des usines et en multipliant les plans sociaux pour accroître leurs profits et les dividendes de leurs actionnaires, vident les caisses de retraite complémentaire, comme ils vident les caisses de retraite de la Sécurité sociale.

Alors, si les réserves de l'Agirc et de l'Arrco s'épuisent, aux patrons de puiser dans les leurs.

Jean-Jacques LAMY

### CERCLE LÉON TROTSKY

Le prochain Cercle Léon

Trotsky aura pour thème :

## Il y a 50 ans, la fin de la guerre d'Algérie

### La fin du colonialisme mais pas de l'oppression

Vendredi 16 novembre – à 20h30

Espace Paris-Est Montreuil  
128, rue de Paris

Montreuil (Seine-Saint-Denis)  
Métro : Robespierre

Participation aux frais : 3 euros

• Procès des « tournantes »

## Des violeurs qui s'en sortent bien

À l'appel des principales organisations féministes, un rassemblement d'environ 200 personnes a eu lieu devant le ministère de la Justice pour protester contre le verdict du procès des viols collectifs commis entre 1999 et 2001 à Fontenay-sous-Bois. Même si le procureur a finalement fait appel de la décision, le verdict rendu le 11 octobre revient à un permis de violer, comme le dénoncent les associations de défense des droits des femmes.

En effet, sur les quatorze prévenus accusés du viol de deux jeunes filles âgées de seize ans au moment des faits, dix ont été acquittés et quatre condamnés, dont deux à six mois et un an de prison ferme. Le viol d'une seule jeune fille a été reconnu. Ces jeunes filles déclarent avoir été violées et battues de nombreuses fois par environ 25 jeunes et ce pendant des mois. Vivant parmi leurs tortionnaires, elles ont hésité pendant cinq longues années avant d'oser porter plainte, craignant les représailles. L'une d'entre elles, Nina, ne s'est jamais vraiment relevée de ce qu'elle raconte avoir été un enfer quotidien, elle est sous antidépresseurs et est reconnue invalide à 80 %.

Mais si les victimes ont porté plainte bien après les faits, lorsque leurs tortionnaires étaient eux-mêmes devenus majeurs, la justice a été encore plus longue à

instruire l'enquête, puisqu'il a fallu sept ans aux enquêteurs pour monter un dossier complètement bâclé, selon les avocats des victimes.

Pendant le procès, onze ans après les faits, les victimes confrontées à des accusés qui les insultaient se seraient contredites, auraient fui la salle d'audience et n'auraient pas su faire face ! Comme l'ont dit les deux victimes, et on les comprend, elles ont eu le sentiment que c'étaient elles qui passaient en procès, et non les accusés.

Après d'autres, ce procès explique pourquoi, alors que 75 000 femmes sont violées chaque année, 10 % d'entre elles seulement osent porter plainte et 2 % des violeurs mis en cause sont finalement condamnés. Le droit des femmes au respect est encore à conquérir.

Aline URBAIN

## Développement durable... du patrimoine

Florence Lamblin, élue écologiste du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, trouvant que les services fiscaux auraient par trop pollué ses rentrées d'argent, fit appel à une officine plus discrète et moins onéreuse pour rapatrier des fonds déposés en Suisse. Malheureusement pour elle, l'officine en question n'était que la partie blanchiment d'un réseau de trafic de cannabis. L'élue parisienne ainsi que quelques autres petits bourgeois peu soucieux de payer leurs impôts sont donc mis en examen, à côté de truands notoires.

Les responsables du parti écologiste ont vertement réagi, affirmant que tout cela était déplorable mais n'avait rien à voir avec la vie de leur organisation, ses prises de position et son honnêteté. Et l'on voit, comme dans tous les cas comparables, des politiciens se draper dans leur dignité, les uns exigeant que la présomption d'innocence soit

respectée, les autres que Florence Lamblin démissionne immédiatement de ses mandats électifs.

Ainsi, après les reniements en cascade pour entrer au gouvernement, après l'ingestion de couleuvres en série pour y rester, après avoir montré qu'ils se moquent de ce que pensent leurs propres électeurs, les Verts se retrouvent maintenant avec une élue compromise dans une affaire de fraude fiscale. Pas de doute, ils sont bien désormais devenus un parti de gouvernement comme les autres.

Paul GALOIS

## Sans-abri : il y a urgence

Les travailleurs sociaux et les associations chargées de trouver un logement d'urgence pour les personnes à la rue lancent un nouveau cri d'alarme. À la veille de l'hiver, toutes les structures d'accueil sont saturées.

« Nous recevons plus de 1 200 appels chaque jour. Il y a un afflux de demandes sans précédent. Ce soir, environ 400 familles ne pourront pas avoir un hébergement pour la nuit », a expliqué Eric Molinié, président du Samu social de Paris, le 15 octobre.

En Seine-Saint-Denis, le 115, numéro d'urgence des personnes sans abri, qui recevait 800 appels par jour cet été, en reçoit aujourd'hui 4 500. Les possibilités d'hébergement d'urgence sont dépassées. Avec l'arrivée du froid, la situation va être catastrophique. Les demandes proviennent, dans près de 70 % des cas, de femmes avec des enfants. Ces derniers jours, 230 enfants ont dû dormir dehors dans le département, a expliqué Abilio Brazil, qui dirige



la structure gérant les appels du 115 en Seine-Saint-Denis.

Suite aux cris d'alarme lancés cet été par les mêmes associations, et pour les mêmes raisons, Cécile Duflot, ministre du Logement, a annoncé en septembre dernier un plan de 50 millions d'euros pour « améliorer les conditions de logement d'urgence des sans-abri », et... une « conférence contre la pauvreté et l'exclusion » qui se tiendrait en décembre prochain. Mais pour le moment, loin de s'améliorer, la situation continue de se détériorer.

Le problème des sans-logis ne cesse de s'aggraver avec la crise qui jette de plus en plus de travailleurs, de familles, sur le pavé. Mais les gouvernements et les ministres du Logement se suivent, et finalement se ressemblent, faute d'envisager les solutions d'urgence qui s'imposeraient, comme de réquisitionner les logements et bâtiments vides ou inoccupés, appartenant à des propriétaires privés ou publics. C'est de la non-assistance à personnes en danger.

Jean-Jacques LAMY

## • Dépénalisation du cannabis

### Le débat n'aura pas lieu

Le ministre de l'Éducation Vincent Peillon a provoqué la consternation à la tête du gouvernement en envisageant « un débat sur la dépénalisation du cannabis ».

Aussitôt les ténors de l'UMP, Copé en tête, sont montés au créneau en réclamant sa démission. Après quoi Jean-Marc Ayrault, dont c'est d'ailleurs la position traditionnelle, a déclaré qu'il n'était pas question de dépénalisation.

La question est débattue depuis des années dans la société, par le biais d'articles, de livres, de prises de position publiques. Plusieurs pays d'Europe, au premier rang desquels le Portugal et les Pays-Bas, ont dépénalisé le cannabis. Beaucoup d'autres ont une législation et un comportement policier plus ou moins tolérants. En France, malgré l'interdiction, la consommation de cette drogue dite douce semble augmenter, surtout dans les milieux

petits-bourgeois et dans la jeunesse : 39 % des 15-17 ans déclarent en avoir déjà fumé !

Dépénaliser permettrait peut-être d'éradiquer la vente « clandestine », en réalité presque ouverte, effectuée par des dealers de banlieue, qui pourrait la vie des habitants voisins. La commercialisation serait contrôlée par l'État, comme pour le tabac et l'alcool, autres drogues tout aussi dangereuses, voire davantage, mais admises.

Tout cela serait certainement une amélioration, même si faire vraiment reculer la consommation serait un tout autre problème. Dans une société où l'individualisme est érigé en valeur dominante et où la dureté des relations humaines est la règle, le recours

aux paradis artificiels a de quoi tenter toute une partie de la jeunesse.

Il serait bien sûr nécessaire de faire reculer ces addictions. Mais c'est le cadet des soucis de ceux que l'on entend dans ce débat. Copé est engagé dans une surenchère pour rallier un électorat gagné aux thèmes les plus réactionnaires. Hollande et Ayrault, eux, tremblent de se faire prendre en défaut sur ce terrain par la droite, comme sur celui de l'immigration ou de la sécurité. C'est pourquoi Ayrault a immédiatement tapé sur les doigts de Peillon, en lui rappelant qu'un ministre n'a pas à exprimer librement ce qu'il pense.

Quant à la lutte contre ce fléau qu'est la drogue et aux moyens à lui consacrer, on les cherche vainement dans cette triste polémique.

André VICTOR

## 17 octobre 1961 : pour la vérité !

Mercredi 17 octobre, comme tous les ans, un rassemblement au pont Saint-Michel à Paris avait lieu, à l'appel du comité Vérité et justice, en mémoire des centaines d'Algériens qui furent assassinés le 17 octobre 1961

par la police française. Ils manifestaient pacifiquement ce jour-là, pour leur droit à l'indépendance et contre le couvre-feu imposé par le préfet de police Maurice Papon. Des milliers furent arrêtés, emprisonnés, torturés

et parfois tués.

Aujourd'hui, les organisateurs exigent que l'État français reconnaisse ce massacre comme un crime d'État, et qu'il admette enfin sa responsabilité dans l'internement d'Algériens dans

les camps. Ils veulent que toute la vérité soit faite sur cette période, notamment par la liberté d'accès à toutes les archives.

Lutte Ouvrière, qui s'est associée à cette manifestation, soutient toutes ces demandes.

## • Santé

### Quoi de changé ?

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a réaffirmé jeudi 11 octobre sur France Inter sa volonté de rompre avec la politique du gouvernement précédent. À l'entendre, elle défendra l'hôpital public et la notion de « service public hospitalier » pour qui elle propose un « pacte de confiance »

Elle s'en prendra aux dépassements d'honoraires dans les hôpitaux publics et, en cas d'échec des négociations, prendra des « mesures coercitives » par la loi. Enfin elle a ironisé sur le mouvement des médecins pigeons, qui seraient 21 000 à s'être inscrits sur une page Facebook « Les médecins ne sont pas des pigeons ». À la suite des « patrons pigeons », ils refusent une TVA de 19,6 % sur la chirurgie esthétique et la limitation des dépassements d'honoraires.

Pour le moment, Marisol Touraine fait mine de parler fort face au corps médical et à ses revendications. Mais rien ne dit que cette détermination affichée tiendra longtemps. La droite, en la personne de Roselyne Bachelot, répondait immédiatement aux demandes des médecins qu'elle pensait être un électorat assuré; mais de son côté la gauche n'a jamais mené bien loin ses combats contre les « mandarins ». Pour ne prendre que l'exemple des dépassements d'honoraires et du secteur privé à l'hôpital public, où ces dépassements se pratiquent, en 1981 déjà Mitterrand avait promis leur suppression. Son ministre de la Santé, Ralite, un des quatre ministres communistes, l'annonçait même pour la fin 1986. Trente ans après, on attend encore de voir si Hollande et Touraine vont limiter les excès d'un système

qu'ils ne parlent même pas de supprimer.

Quant à la défense de l'hôpital public par la ministre, on aura eu à attendre moins longtemps. En juillet 2012, au moment de sa prise de fonction, elle parlait d'« un engagement fort en faveur de l'hôpital public... qui se traduit très concrètement par un engagement de dépenses qui va être supérieur » et déclarait que l'hôpital public ne serait pas concerné par les réductions d'effectifs dans la fonction publique. Belles paroles, surtout qu'avec la droite, de 2009 à 2011, près de 35 000 emplois ont été sacrifiés dans les hôpitaux, au nom de l'objectif du déficit zéro imposé par la loi « hôpital, santé, patients, territoire ». Mais en octobre Marisol Touraine ne parle plus de dépenses supérieures pour l'hôpital, mais de 657 millions d'économies à faire, dont 314 millions obtenus grâce à un « renforcement de l'efficacité interne des établissements ». Et pas un mot sur le maintien des postes, encore moins sur les embauches supplémentaires pourtant indispensables. Alors, que cache ce renforcement de « l'efficacité interne » ?

Dans le domaine de la santé comme dans les autres, les discours affichés pour « le changement maintenant » cachent mal une politique... sans grand changement, justement.

Cédric DUVAL

## Le gouvernement continue sa cour au Medef

Pour la présidente du Medef, Laurence Parisot, les superlatifs météorologiques semblent tout juste suffisants pour qualifier le projet de budget gouvernemental et les réactions des patrons. Il est question d'« état d'alerte » face à un « avis d'ouragan » ou de « situation gravissime » et de « quasi-panique ».

Face à ce déluge d'imprévisions, la majorité présidentielle se juge bien mal payée de tous ses efforts. Ainsi se lamentait Bruno Le Roux, le président du groupe PS à l'Assemblée, déclarant au micro de France Inter ne pas comprendre, « au moment où ce que nous faisons n'a d'autre objectif que d'essayer de faire repartir l'activité, d'apporter une nouvelle source de finan-

[avec les chefs d'entreprise autoproclamés « pigeons »], mais affirmait qu'« une avancée a eu lieu » et que « de larges exonérations [fiscales] sont maintenues telles qu'elles existaient auparavant », car « leur colère avait des accents de sincérité qu'il fallait comprendre ». Et d'expliquer ainsi la reculade du gouvernement sur le projet d'augmentation de la taxation des plus-values

mois ce gouvernement aligne les signes d'allégeance au patronat, culminant avec la présence en rangs serrés, à la fin août, d'une dizaine de ministres à l'université d'été du Medef, les représentants des capitalistes, après s'être déclarés satisfaits, critiquent à présent les politiciens au pouvoir ! Parisot leur reproche même « une erreur de raisonnement économique grave », faisant allusion au projet qui a fait glapir les « pigeons ».

Il est vrai que, se montrant somme toute bonne fille lors de la conférence mensuelle du Medef le 16 octobre, Parisot s'est félicitée de la « relation de travail

[du patronat] avec le gouvernement, qu'il souhaite intensifier pour imaginer ensemble les solutions qui lui permettent de faire face à la situation ».

Derrière ce verbiage, les donneurs d'ordres capitalistes montrent qu'ils sont sûrs d'obtenir toujours gain de cause. Les gouvernants qui choisissent de se conformer à leurs desiderata ne peuvent en rien apparaître comme défendant les intérêts des classes populaires.

Viviane LAFONT



cement, (...) cette méthode de communication de Madame Parisot ». Le ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, reconnaissait à sa suite qu'« un malentendu s'était fait jour »

sur la revente d'entreprises, reculade qui entraînera un manque à gagner de 750 millions dans le budget.

Quelle ingratitude, en effet ! Alors que depuis six

gouvernants qui choisissent de se conformer à leurs desiderata ne peuvent en rien apparaître comme défendant les intérêts des classes populaires.

## • Impôt sur la fortune

### L'art de bien servir les riches

Depuis la mise en place de l'impôt sur la fortune en 1981, les œuvres d'art en sont exonérées, sous prétexte de protéger le marché de l'art.

Cette exonération est rapidement devenue un moyen simple d'échapper au moins en partie à l'ISF, en plaçant une fraction de sa fortune en œuvres d'art.

En 2011, un député de droite a demandé de la supprimer, mais le gouvernement Fillon s'y est opposé. De nombreux socialistes, dont l'actuel ministre du Budget Jérôme Cahuzac, avaient clamé haut et fort leur opposition au maintien de cette niche fiscale. C'est donc assez logiquement qu'un député

socialiste a proposé à son tour de la supprimer pour les œuvres d'art de plus de 5000 euros. Se reniant sans complexe, Jérôme Cahuzac a alors affirmé l'opposition du gouvernement à cette mesure. La ministre de la Culture lui a emboîté le pas, soulignant même que l'Élysée et Matignon étaient sur la même longueur d'onde. La commission des finances de l'Assemblée a tenté un recul en douceur, en ne supprimant l'exonération que pour les œuvres d'art

de plus de 50 000 euros qui ne sont pas exposées au public. Mais c'est encore trop pour la porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, qui a tenu à marquer son opposition « personnelle » à cette dernière version.

Le dernier amendement consisterait par exemple à faire payer quelques centaines d'euros au propriétaire d'une œuvre d'art à 50 000 euros qui posséderait par ailleurs une fortune supérieure à 1,3 million d'euros. Une telle modification serait vraiment dérisoire. Mais ce qui importe au



gouvernement socialiste, c'est visiblement d'avoir l'air de taxer les riches et surtout pas de le

faire vraiment... même un tout petit peu !

Jean POLLUS

## En finir avec les retraites de survie

**Des manifestations pour la défense des retraités se sont déroulées jeudi 11 octobre dans tout le pays. Elles demandaient la revalorisation des retraites et des minima sociaux ainsi que l'annulation des prétendues « réformes » qui depuis 1993 se sont attaquées aux conditions de départ à la retraite et au montant des pensions.**

La taxe de 0,3 qui sera appliquée en 2013 au revenu des retraités imposables (7,5 millions sur 16) n'est que la dernière de ces attaques. Ce n'est pas la plus coûteuse pour les retraités mais, décidée par le gouvernement socialiste, elle

est symbolique d'une politique qui consiste à s'en prendre aux petits, aux pauvres, au monde du travail, et jamais aux riches et aux puissants. Eux, au contraire, ont droit aux cadeaux, aux exonérations, aux subventions de toute sorte.

Dans ces manifestations, on entendait souvent rap-peler comment le gouverne-ment s'est empressé de faire marche arrière sur son projet d'imposer un peu plus les plus-values réalisées lors de la vente d'entreprises. Les patrons ainsi menacés se sont présentés comme des « pigeons » plumés par le fisc. Des pigeons gros et gras, qu'on épargne finalement, alors qu'on taxe les modestes retraites gagnées par des

dizaines d'années de travail et de cotisations.

Le gouvernement présente la taxe de 0,3 % comme une mesure d'équité, qui fait participer les retraités au finance-ment de la dépendance, tout comme les salariés y parti-cipent par le prélèvement de la « journée de solidarité ». Il fait valoir qu'il va aussi imposer davantage les plus riches. Mais ce n'est pas « partager » l'effort que de prélever trois euros sur une retraite à la

hauteur du smic, et quelques centaines ou milliers d'euros sur des revenus millionnaires. C'est prélever d'un côté sur le nécessaire et de l'autre sur le superflu. C'est aussi inique que d'appliquer « également » l'impôt sur le revenu aux sala-riés et aux capitalistes.

Il faut empêcher le gou-vernement de tailler encore dans les retraites et exiger leur augmentation pour tous les travailleurs.

Vincent GELAS

### • Manifestation de l'Andeva Pour un monde sans amiante

**Samedi 13 octobre, la manifestation annuelle de l'Association nationale des victimes de l'amiante (Andeva) a regroupé à Paris plusieurs milliers de participants venant de toutes les régions de France.**

Des militants de Lutte Ouvrière étaient présents derrière une banderole. Placée sous le mot d'ordre de la lutte internationale contre la production et l'utilisation de l'amiante et pour leur interdiction, la manifesta-tion comportait des délégations de dix-huit pays et des cinq continents (Italie, Belgique, Albanie, Allemagne, Australie, Japon, Corée, Afrique du Sud, Brésil, Mexique, Inde, Québec et Canada).

La manifestation débutait rue de Messine, là où le Comi-té permanent amiante (CPA), créé en 1982, avait son siège. Dans les années 1960 et 1970, l'industrie de l'amiante s'est organisée internationalement pour poursuivre et amplifier la production de cette fibre miné-rale employée comme antical-cifère, dont les effets can-cérigènes étaient parfaitement connus. Le CPA a ainsi été mis

en place au cours d'une réunion au Canada. Pendant quinze ans, le CPA a prolongé l'utili-sation de l'amiante en France, en invoquant avec la compli-cité des pouvoirs politiques son « usage contrôlé ». On en connaît les sinistres résultats : trois mille morts par an.

Aujourd'hui, plus de cin-quante pays ont interdit l'amiante. Mais les industriels empoisonneurs ont réorienté leur commerce de mort vers l'Asie et la Russie où la consom-mation d'amiante est plus importante que jamais. Non sans rébellion des populations, comme au nord de l'Inde où des manifestations ont empê-ché l'installation d'une usine d'amiante-ciment.

Aujourd'hui, les trois ob-jectifs de l'Andeva : interdire l'amiante, punir et faire payer les responsables (industriels, experts, dirigeants politiques), soigner et indemniser les vic-times, sont aussi ceux de nom-breuses associations agissant dans ce sens dans différents pays, pour un monde sans amiante. Et le mieux serait de le débarrasser aussi des capita-listes, exploiters et pollueurs.

Serge VIARD

### • Seine-Saint-Denis Contre la dégradation de l'école

**Un enseignant sur deux était en grève dans les écoles maternelles et primaires de Seine-Saint-Denis jeudi 11 octobre, et de nombreux établissements étaient fermés. Une manifestation d'un millier d'enseignants, accompagnés de parents d'élèves, s'est rassemblée devant le ministère, où l'on n'a même pas daigné recevoir une délégation.**

Dans ce département, la situation est d'autant plus ca-tastrophique, après toutes les réductions d'effectifs opérées ces dernières années, qu'il y a 22 000 élèves en plus et que bien des familles vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Or cette rentrée 2012 a vu une pénurie d'en-seignants jamais atteinte. Plus de 250 postes étaient vacants ! Depuis des années, parents et enseignants se mobilisent, en particulier pour que tous les professeurs des écoles malades ou absents soient remplacés.

Cela n'a jamais été le cas. Cela n'aide certes pas les enfants, dont beaucoup sont en très grande difficulté, et dont les lacunes se répercutent tout au long de la scolarité.

Hollande et son ministre de l'Éducation Peillon font de beaux discours sur l'import-ance de l'école primaire, ex-pliquant que c'est là que tout se joue. Encore faudrait-il que les paroles se transforment en actes. Et c'est bien ce que disent enseignants et parents de Seine-Saint-Denis, qui constatent que pour l'instant pas grand-chose

n'a changé. Ceux-ci exigent le recrutement immédiat des en-seignants qui font défaut. Ils re-vendiquent aussi d'avoir le per-sonnel nécessaire pour soutenir les élèves en grande difficulté, des psychologues scolaires, des Rased, et des accueillants pour les élèves non francophones arrivant de l'étranger. Ils reven-diquent également les moyens nécessaires à la scolarisation des élèves en situation de han-dicap, comme les auxiliaires de vie scolaire.

En 2013, il faudrait doubler le nombre de postes mis aux concours pour la Seine-Saint-Denis, afin de combler les mille postes qui manquent. Enseignants et parents entendent bien rester mobilisés pour cela.

Daniel MESCLA

### • Lycées professionnels Combien de suppressions de postes ?

Dans le numéro 2306 de notre journal, nous écrivions, à propos des suppressions de postes dans les lycées profes-sionnels, qu'« au niveau natio-nal, d'après le syndicat CGT Éducation, 4 000 postes ont été supprimés, soit six ou sept sup-pressions de postes par établisse-ment en moyenne ».

Selon les statistiques ré-centes, 1 637 lycées profes-sionnels sont recensés dans le pays : la moyenne des postes suppri-més est donc en fait de près de 2,5 par établissement. La CGT précisait en avril 2012 que, dans certains lycées, jusqu'à six ou sept pouvaient être supprimés, sans pour autant que ce soit une moyenne.

Plus de deux postes suppri-més en moyenne par établis-sement, c'est déjà beaucoup... Et on peut constater, plus d'un mois après la rentrée scolaire, que la situation de l'éducation, en particulier pour les élèves des milieux les plus populaires, ne s'est pas améliorée.

V.L.

### Il suffit de trouver le bon piston

« Que conseillez-vous aux jeunes qui sortent de l'école ou de l'université et cherchent du travail ? » a demandé une journaliste à une des partici-pantes du très chic Women's forum, sponsorisé par Re-nault-Nissan, qui se tenait récemment à Deauville.

La réponse catégorique fut : « Utilisez vos relations et n'hésitez pas à demander de l'aide. »

Il faut dire que cette par-ticipante, PDG de la start-up Levo League, n'était autre que la fille de Carlos Ghosn, PDG de Renault.

On veut bien croire en effet que, grâce à « ses rela-tions », la demoiselle n'a pas eu besoin, au sortir de ses études, de s'inscrire à Pôle emploi.

V.L.

### Des ministres socialistes défenseurs du sabre et du goupillon

Le 21 octobre, le ministre de l'Intérieur Manuel Valls doit se rendre au Vatican pour assister à la canonisation d'un mission-naire jésuite, Jacques Berthieu, mort à Madagascar en 1896 lors de la rébellion des Malgaches contre la colonisation française. La « mission de pacification » qui a suivi cette révolte, menée par le général Galliéni, s'est tra-duite par la mort de quelque 100 000 personnes, sur une

population de trois millions d'habitants, soit un sur trente.

Le 20 novembre prochain, c'est au tour de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, d'inaugurer à Fréjus une stèle sur le site du mémorial des guerres en Indochine. Celle-ci recevra les cendres du gé-néral Bigeard, qui a combattu en Indochine et en Algérie contre des peuples en lutte pour leur indépendance. Mais surtout,

le nom de Bigeard reste lié aux pratiques les plus détestables de l'armée française, tortures et assassinats. Même s'il s'est tou-jours défendu d'avoir lui-même joué les tortionnaires, il les a au moins commandés.

Pendant ce temps, Hollande fait des discours sur la fin de la Françafrique des colonies, des militaires et des curés. Quel sens de l'humour !

M.L.

# Les pauvres de plus en plus exclus des soins

**Médecins du Monde vient de publier un rapport sur la détérioration de l'accès aux soins pour les plus exclus. En 2011, leurs 21 centres d'accueil et de soins ainsi que leurs équipes mobiles ont reçu 29 466 personnes ; leur activité a augmenté de 7,6 % entre 2010 et 2011 et de plus de 17 % depuis 2008.**

Ceux qui viennent consulter sont à plus de 90 % des personnes d'origine étrangère, majoritairement en situation irrégulière, mais pas tous. Ces patients vivent quasiment tous en dessous du seuil de pauvreté, dont 14 % dans la rue ou dans un hébergement d'urgence au jour le jour. Plus d'un tiers d'entre eux viennent consulter tardivement et leur état nécessiterait une prise en charge sur le long terme, au moins six mois, et 10 % présentent des pathologies graves, hypertension, asthme, diabète, cancer.

Les obstacles sont bien sûr liés à la très grande pauvreté, à la malnutrition et à l'environnement insalubre mais aussi aux décisions politiques et aux lourdeurs administratives. 80 % des consultants auraient droit à une couverture maladie, l'AME (Aide médicale de l'État), pour la plupart, mais beaucoup l'ignorent ou ne remplissent pas les critères. Il leur est particulièrement

difficile de faire la preuve de leur résidence en France depuis trois mois ou d'apporter la domiciliation administrative que les services sociaux devraient pourtant leur fournir.

En 2011, les attaques menées par le gouvernement Sarkozy ont conduit

### • Nantes

## Un toit pour tous !

Depuis trois semaines à Nantes, un collectif regroupant une dizaine d'associations et réclamant « un toit pour toutes et tous » se mobilise pour obtenir des places d'hébergement en nombre suffisant pour tous ceux qui sont à la rue. En effet, le Samu social qui gère les hébergements d'urgence est totalement débordé avec de 200 à 250 appels par jour et ne dispose que d'une centaine de places qui sont déjà occupées, et de très peu réellement disponibles.

Le 28 septembre, le préfet avait fait la promesse au

à imposer des restrictions à l'obtention de l'AME, entre autres un « droit d'entrée » de 30 euros et la nécessité d'un accord préalable pour les soins coûteux à l'hôpital. La loi du 16 juin 2011, liant le séjour pour raison médicale à l'absence de traitement dans le pays d'origine, a transformé en expulsables des étrangers gravement malades.

Le gouvernement actuel est revenu sur le droit d'entrée de 30 euros mais la persistance des contrôles

de police continue à limiter les déplacements des étrangers en situation irrégulière, même pour aller se faire soigner, et les expulsions empêchent toute tentative de suivi médical, interrompant les campagnes de vaccinations ou de lutte contre la tuberculose.

Le rapport de Médecins du Monde dénonce cette situation, mais du côté du gouvernement, il risque de tomber dans l'oreille de sourds.

Sylvie MARÉCHAL

collectif de débloquent une centaine de places. Mais ne voyant rien venir et la situation s'aggravant de jour en jour avec des familles et des bébés à la rue, l'occupation d'une partie de l'espace culturel le « Lieu Unique » a été décidée mercredi 10 octobre à l'issue d'une manifestation en ville regroupant une centaine de personnes.

L'action a porté ses fruits, car dès le lendemain, comme par miracle, le préfet annonçait le déblocage de soixante lits. Mais depuis, la réalité est assez différente car le 115 est toujours aussi saturé et seules

quelques familles ont pu être hébergées – et encore pour quelques jours seulement.

Le collectif appelle donc à continuer l'occupation et la protestation par des manifestations quotidiennes pour rappeler au préfet ses promesses. Il veut aussi interpeller le gouvernement et notamment son Premier ministre Jean-Marc Ayrault qui en tant qu'ancien maire de Nantes, a trouvé des crédits pour construire un hôtel cinq étoiles grand luxe dans l'ancien Palais de Justice, mais pas pour construire des logements sociaux en nombre et accessibles à tous.

Correspondant LO

### • L'aide alimentaire remise en cause

Quatre associations françaises qui distribuent de la nourriture gratuite aux plus pauvres s'inquiètent de la disparition programmée du PEAD (Programme européen d'aide aux plus démunis), plusieurs pays de l'Union européenne renâclant à le financer plus longtemps. S'il a finalement été maintenu jusqu'en 2014 à un niveau de 480 millions d'euros par an, rien n'est garanti pour la suite.

Créé en 1987, le PEAD avait pour but d'écouler les surplus agricoles de l'Europe, afin de maintenir des prix élevés. Venir en aide aux plus pauvres avec ces surplus n'était qu'un corollaire qui permettait aux États de se donner bonne conscience. Or, avec la mise en place de quotas de production, les

surplus ont disparu, donc, en déduisant plusieurs gouvernements, ce programme n'a plus d'utilité.

Oui, mais dix-huit millions d'Européens en dépendent actuellement pour se nourrir. En France, les 72 millions d'euros versés en 2011 ont permis de nourrir quatre millions de personnes et représentent les deux tiers de l'aide alimentaire distribuée, notamment par le biais des Restaurants du cœur ou de la Banque alimentaire. Mais alors que le nombre de pauvres qui ne peuvent même plus se nourrir explose dans toute l'Europe, les institutions voudraient supprimer ce programme d'aide ! On ne peut à la fois aider les banquiers et ceux qui ont faim.

M.L.

### • L'art du détournement de fonds

Lundi 15 octobre, Charles Pasqua, ex-chef des hommes de main du parti gaulliste, ex-conseiller politique de Chirac, ex-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, ex-ministre de l'Intérieur et toujours vert défenseur de ses propres causes, s'est retrouvé encore une fois devant les tribunaux. Il s'agit aujourd'hui de détournement de fonds présumé, opéré conjointement avec André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et quelques autres.

Le riche promoteur immobilier Jean Hamon, fortune faite à La Défense (Hauts-de-Seine) avait imaginé léguer ses œuvres d'art à une fondation, sise dans ce département,

à condition que l'administration veuille bien les garder et les entretenir jusqu'à la construction du dit musée. Pasqua et Santini se retrouvèrent donc président et vice-président d'un syndicat mixte constitué dans ce but. Hélas, le musée ne fut jamais construit et ne le sera pas. Mais quelques millions d'euros versés par le département et la commune d'Issy s'évaporèrent tout de même dans l'affaire, dont une bonne partie en frais divers de la famille Hamon.

Pasqua sortira-t-il une fois de plus blanc comme neige de cette énième affaire ? Les paris sont ouverts, mais attention car suivant l'usage le parrain prend son pourcentage sur les mises....

Paul GALOIS

### • Bulgares et Roumains

## Une citoyenneté européenne à part

Les travailleurs roumains et bulgares cherchant du travail en France sont toujours soumis à des restrictions d'embauche, malgré l'intégration de leur pays à l'Union européenne en 2007. Pour pouvoir travailler, les ressortissants des autres pays européens n'en ont aucune.

En 2007, la Commission européenne avait autorisé les pays membres à imposer des conditions restrictives au marché du travail, à l'encontre des Roumains et des Bulgares. Elle avait cédé à la crainte de certains gouvernements de voir leur pays connaître une forte immigration des Roms originaires de ces deux pays. Dans les faits, seuls huit pays sur vingt-cinq utilisent encore cette possibilité et imposent des restrictions, dont la France et l'Allemagne. La majorité des pays européens n'en ont imposé aucune. La Commission avait prévu que toutes les mesures restrictives devraient tomber de toute façon le 31 décembre 2013.

En France, en août dernier, après plusieurs expulsions de camps de Roms, le gouvernement socialiste a tenté de se donner une meilleure image en supprimant la taxe que les employeurs devaient payer avant d'embaucher des Roumains ou des Bulgares. Le 1<sup>er</sup> octobre, le gouvernement a fait un deuxième petit geste en élargissant – de 150 à 291 – le nombre de métiers auxquels ils peuvent avoir accès.

C'est donc dans ce contexte qu'une sénatrice écologiste a proposé une mesure toute simple : supprimer dès à présent toutes les mesures restrictives, anticiper ce qui sera une réalité dans quatorze mois. Mais cette mesure de bon sens a été repoussée par le Sénat, à majorité socialiste.

Ainsi, il reste l'essentiel du sort « à part » qui est fait aux Roumains et aux Bulgares, avec les tracasseries administratives, les délais interminables pour obtenir l'autorisation de travailler. Sans oublier évidemment la politique ouvertement anti-Roms du gouvernement et du ministre Manuel Valls.

Bertrand GORDES

• **Portugal**

Le gouvernement veut renforcer l'austérité

**Des mesures qui ne passent pas**

Un mois jour pour jour après les imposantes manifestations du 15 septembre, qui l'avaient contraint à renoncer à augmenter de 7 % les charges sociales des salariés, le gouvernement portugais est reparti à l'attaque le 15 octobre, présentant pour 2013 un budget de guerre contre le monde du travail.

La mesure la plus visible est cette fois l'augmentation de l'impôt sur le revenu. Son taux moyen va passer, selon le ministre des Finances, de 9,8 % en 2012 à 13,2 % en 2013, par la réduction de huit à cinq tranches d'imposition, une augmentation des taux, une très forte baisse du plafond de chaque tranche et une surtaxe de 4 % retenue chaque mois à la source. L'impôt sur les carburants va lui aussi fortement augmenter et le crédit d'impôt pour les emprunts immobiliers va baisser de moitié.

En même temps, l'État va réduire ses dépenses : diminution de 5 % des allocations chômage, de 6 % des allocations maladie ; contrôle sévère des dépenses de médicaments et d'exams dans les hôpitaux ; réduction de 2 % du nombre de fonctionnaires et, pour eux, passage anticipé à 65 ans de l'âge de la retraite, qui aurait déjà dû atteindre

64 ans l'an prochain ; baisse des retraites au-dessus de 1 350 euros, de 3,5 % d'abord, puis de 16 % à partir de 1 800 euros ; réduction des fonds accordés aux régions autonomes des Açores et de Madère.

Les entreprises d'État vont devoir réduire leur personnel de 3 %, et même de 20 % dans les transports, économiser 50 % des primes de déplacement et de logement du personnel. Les compagnies aériennes TAP et ANA seront privatisées dès le début de 2013, la Poste dans le courant de l'année. Les aides versées par l'État à la RTP (radio-télévision) et à l'agence de presse Lusa diminueront de 45 %.

En revanche il y aura quelques petits cadeaux aux patrons, comme le passage de 50 à 25 % de la prime pour travail un jour férié, des aides aux petites et moyennes entreprises, une baisse des charges pour

l'embauche d'un chômeur de plus de 45 ans. Et, pour couronner le tout, une dernière ignominie : 6 % de cotisations sociales seront prélevés sur les maigres allocations chômage.

Le gouvernement de centre-droit dirigé par Pedro Passos Coelho prétend, sans rire, que ces mesures vont « renforcer les conditions nécessaires pour la croissance de l'économie portugaise ». Tout le monde sait pourtant bien qu'elles vont aggraver la récession, alors que le produit intérieur brut du pays a reculé de 3 % cette année et que le chômage atteint les 16 %.

Plus sérieusement, le ministre des Finances dit que, pour satisfaire aux demandes de la Troïka (Union européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international) et obtenir la suite des 78 milliards de prêts promis, il faut en passer par là : « Cette proposition est la seule possible, nous n'avons aucune marge de manœuvre. Remettre en cause le budget, c'est remettre en cause l'aide. »

Ce budget a fait l'unanimité contre lui. Dans l'opposition, le

PC y voit un massacre, le PS une « bombe atomique fiscale », la CGTP « un attentat à la dignité du peuple ». Au sein du gouvernement, le Parti populaire menace de voter contre. Le président, de droite, exprime son inquiétude et le patronat est réticent.

Dans la population, où selon les sondages 70 % des gens sont contre la politique du gouvernement, l'indignation s'est manifestée dès le 15 octobre au soir par un rassemblement au pied de

l'Assemblée nationale. Samedi 13 encore, des manifestations contre l'austérité se déroulaient à Lisbonne et dans d'autres grandes villes, et les grèves ont été nombreuses les dernières semaines. Les appels de la CGTP à manifester le 31 octobre, jour du vote du budget, et à une grève générale le 14 novembre, tombent à point nommé. Ce budget est inacceptable et les classes populaires n'ont pas d'autre choix que de le refuser.

Vincent GELAS



Manifestation devant le Parlement portugais, le 15 octobre.

• **Belgique**

**Nationalistes flamands et sociaux-démocrates, deux impasses**

Dimanche 14 octobre, les votes des huit millions d'électeurs dans les 589 communes de Belgique ont été marqués par la poussée de la N-VA. La N-VA (Nouvelle alliance flamande) est arrivée en tête en Flandre, avec plus de 31 % des voix en moyenne. Les 38 % de son leader Bart De Wever à Anvers devraient lui offrir le poste de bourgmestre.

Les listes de la N-VA ont gagné des voix sur tous les autres partis et récupéré une bonne part des voix du Vlaams Belang (ex-Vlaams Blok) d'extrême droite, qui a reculé de 20-23 % des voix à souvent moins de 10 %.

En Wallonie, les évolutions sont bien moins importantes et le PS reste en tête. Ce qui est notable aussi est l'augmentation des votes blancs et de l'abstention – alors que le vote est obligatoire, même si depuis longtemps aucune sanction n'a été

appliquée – qui est passée de 8 % à 12 % en moyenne en Wallonie.

Sitôt connue sa victoire, Bart De Wever a lancé à la télévision : « Nous sommes le plus grand parti de Flandre, nous devons défendre cette position de la rue du village à la rue de la Loi » [siège du gouvernement fédéral]. Et de faire appel à une « réforme confédérale », en ajoutant : « Ce gouvernement fédéral qui n'a pas la majorité en Flandre n'est pas

soutenu par les Flamands. »

Même si l'indépendance de la Flandre n'est pas pour demain, cette victoire du parti nationaliste flamand va permettre au patronat flamand regroupé dans la VOKA – dont Bart de Wever a déclaré que c'était son vrai patron – d'avancer vers la séparation financière encore plus poussée du pays : les impôts, la Sécurité sociale, la gestion du chômage, etc.

**Les résultats du PTB**

Le PTB (Parti du travail de Belgique), connu depuis les années soixante-dix comme un parti mao-stalinien, a bénéficié de la contestation de la politique des partis au pouvoir, avec la cinquantaine de listes communales qu'il a pu présenter dans tout le pays et plusieurs listes dans des districts provinciaux.

Le PTB est largement connu comme un parti anticapitaliste qui dénonce les profits des

banques et des multinationales. Il s'est présenté comme « un véritable parti de gauche » et ce sont des thèmes de campagne très limités que les listes du PTB mettaient en avant, comme « le logement, l'emploi et la taxation des déchets », sans référence aux luttes pour les imposer, sans aucune référence à la nécessité d'un avenir communiste pour sortir des crises à répétition du capitalisme.

Dans beaucoup de

communes, ses résultats ne dépassent pas 3 %. Mais à Liège et dans d'autres communes ouvrières autour de Liège, là où ArcelorMittal ferme ses usines, les listes du PTB ont recueilli de 6 % à 14 % et quelques élus. À Anvers, les voix du PTB sont passées de 5 225 voix aux élections communales de 2006 à plus de 21 000, soit 8 % des votants.

C. T.

supprimer ce qui reste de leur indextation, réduire les versements de la Sécurité sociale, aggraver la chasse aux chômeurs, réduire leurs indemnités, etc.

De leur côté, les travailleurs de Wallonie et de Bruxelles n'ont aucune raison de se réjouir du fait que le PS reste dominant. Ce sont les dirigeants du PS des années 1960-1970 qui ont été responsables de l'exacerbation de la division Flandre-Wallonie et de la montée du nationalisme. Quant au PS d'aujourd'hui, il n'a aucune réticence à s'allier à la droite libérale ou sociale-chrétienne pour imposer l'austérité à la population – en conséquence du sauvetage des banques en faillite – tant au niveau fédéral qu'au niveau de la Wallonie et de Bruxelles. Sa politique n'offre aucune perspective aux travailleurs, pas plus que la poussée nationaliste en Flandre. Mais le discredit de l'un explique, au moins en partie, le succès de l'autre.

Claude THIÉRAM

• **États-Unis**

À trois semaines de l'élection présidentielle

**Quel enjeu pour le monde du travail ?**

Dans leur éditorial du 7 octobre dernier, les militants du groupe trotskyste américain The Spark revenaient sur les véritables enjeux, pour les travailleurs américains, de l'élection présidentielle qui opposera début novembre Barack Obama et Mitt Romney.

Qu'importe qui remportera l'élection, l'économie va aller plus mal. Même *Business Week* le dit. Ce magazine pro-patronal le formule de cette manière : « Face à cela, 2013 va être un désastre. »

La plupart des experts économiques sérieux ont expliqué pourquoi il n'y a pas de « moteur » capable de relever l'économie américaine. Les emplois ont été supprimés par millions, les entreprises ayant tout fait pour obtenir plus de travail avec beaucoup moins de travailleurs, afin d'engranger plus de profit. Les salaires ont été réduits directement ou indirectement, puisque les entreprises ont récupéré une plus grande part de la valeur de ce que les travailleurs produisent.

Mais comment acheter quand on n'a pas d'argent ? Les baisses de salaire et les suppressions d'emplois ont réduit les dépenses de la population, et cela fait reculer toute l'économie. Pendant un temps, les découverts permis par les cartes de crédit et le refinancement des prêts hypothécaires ont masqué le problème. Mais la dette est revenue en boomerang. Et la spéculation des banques sur cette dette a coulé l'économie.

Les municipalités, les comtés,

publics et de l'école publique sont diminués par les deux partis. Et les deux partis attendent l'après-élection pour s'attaquer aux différents systèmes de protection sociale (Medicare, Medicaid et Sécurité sociale).

Alors, qu'est-ce que les travailleurs peuvent attendre de ces élections, sinon se préparer dès maintenant à répondre aux attaques qui vont suivre ?

Les capitalistes et les

banquiers n'attendent pas après cette élection. Même quand ils réalisent d'importants profits, ils continuent de supprimer des emplois et de réduire les salaires. Alors, pourquoi devrait-on attendre ? On doit se défendre. On doit réfléchir sur les objectifs pour lesquels il faudrait lutter. (...)

Bien sûr, personne ne va donner aux travailleurs ce qu'ils demandent juste parce qu'ils

l'exigent. Mais personne n'a donné à nos grands-parents la journée de huit heures. Personne ne leur a donné la Sécurité sociale. Personne n'a fait cadeau de leurs emplois à nos parents. Toutes les générations précédentes ont imposé ce dont elles avaient besoin, à une classe capitaliste qui ne voulait rien lâcher. Et elles l'ont imposé par la lutte. Pourquoi notre génération devrait-elle faire moins ?

**Travailleurs de tous les pays unissez-vous**

Quatorze ex-travailleuses de l'usine Samsonite d'Hénin-Beaumont dans le Nord sont parties aux USA pour déposer plainte contre le fonds de pension américain Bain Capital, propriétaire de l'usine. En 2005, le bagagiste avait décidé de s'en débarrasser et de la céder pour un euro symbolique à deux patrons qui disaient vouloir en faire un champion des panneaux photovoltaïques. Ceux-ci avaient mis la clé sous la porte en 2007 et jeté 205 salariés à la rue.

En juillet 2012, les ex-salariés ont obtenu la confirmation des peines de prison contre les deux patrons en question, condamnés pour avoir volontairement provoqué la faillite et détourné 2,5 millions d'euros.

Mais, pour les ex-salariés, Bain Capital est aussi complice de ces repreneurs, à qui il a fait faire le ménage pour ensuite délocaliser en Chine. C'est ce qu'elles entendent montrer en déposant plainte aux USA.

On apprend à l'occasion que Mitt Romney, le candidat républicain à la présidentielle américaine, est le fondateur de Bain Capital, dont les activités font la une de la campagne électorale. Car, pendant que Romney lance de violentes attaques contre la Chine, accusée de faire fermer des usines aux USA et de « tricher », et contre Obama jugé trop mou contre la Chine, on apprend qu'une usine de composants électroniques pour l'automobile, Sensata Technologies, a

Freeport dans l'Illinois, va licencier 170 salariés et transférer ses activités en Chine, décision prise par le patron qui est... Bain Capital. Les travailleurs de Sensata Technologies ont cherché à interpellier par deux fois Romney, mais celui-ci a préféré leur envoyer la police pour éviter un débat.

Les ex-salariés de Samsonite ont manifesté lundi 15 octobre aux côtés de travailleurs américains de Sensata Technologies devant le siège de Bain Capital à New York. Face à des capitalistes rapaces et qui ne connaissent pas les frontières, la lutte de la classe ouvrière n'a pas non plus à en connaître.

Cédric DUVAL

• **Pakistan**

**L'attentat contre une jeune fille de 14 ans Le combat d'une enfant pour le droit de tous**

L'attentat commis au Pakistan sur une enfant de 14 ans, Malala Yousafzai, a suscité l'indignation dans l'ensemble du monde. Des talibans ont tiré à bout portant dans la tête de cette toute jeune fille parce qu'elle représentait selon eux une menace. Dans un hommage involontaire, le porte-parole de ses assassins a déclaré : « Malala a été prise pour cible pour son rôle de pionnière dans la défense de la laïcité. » Et d'ajouter que, pour le TTP (Mouvement des talibans du Pakistan) « quiconque dirige une campagne contre l'islam et la charia, la loi islamique, doit être tué ».

Qu'a fait Malala de si dangereux, de si blasphématoire, pour mériter ainsi la colère des talibans ? Elle a tout simplement



Manifestation de protestation contre l'attentat qui a visé la jeune Pakistanaise.

revendiqué l'éducation des filles, éducation que les talibans lui refusaient ! Lorsqu'entre 2007 et 2009 sa région de Swat dans le nord-ouest du Pakistan était passée sous contrôle des talibans, elle s'était vu refuser le droit d'aller à l'école. Les écoles de filles étaient alors fermées ou détruites. Elle avait alors animé un blog pour protester contre cette atteinte à sa liberté d'être humaine, revendiquant simplement le droit d'aller à l'école comme les jeunes garçons. Elle dénonçait également la chasse et le meurtre des opposants.

Lorsque l'armée du Pakistan avait repris le contrôle de sa région, Malala s'était vu décerner une nomination pour son courage. Autant de faits qui ont convaincu les talibans de tirer sur elle. Le fait

si elle sortira de cet attentat sans séquelle. Les talibans ne désarment pas, continuant à menacer la vie de Malala, mais un large soutien à la jeune fille s'est exprimé dans le pays. Malala est

devenue le symbole de la lutte des femmes et des jeunes filles pour leur droit à l'éducation et leur émancipation, un symbole qu'ils ne pourront abattre.

Aline URBAIN



• **Octobre 1972**

## Le procès de Bobigny, un combat des femmes pour le droit à l'avortement

**Le 11 octobre 1972, Marie-Claire, 17 ans, comparait à huis clos devant le tribunal pour enfants de Bobigny. Son délit ? Elle avait avorté. Dehors, à l'extérieur du tribunal, une foule scandait « Nous avons toutes avorté », « L'Angleterre pour les riches, la prison pour les pauvres », « Libérez Marie-Claire ! ».**

En France en effet, jusqu'à il y a quarante ans, les femmes n'avaient pas le droit d'interrompre une grossesse non désirée. L'avortement tombait encore sous le coup de la loi de 1920, qui exposait à des peines de prison et des amendes celle qui avortait, de même que celle qui l'avait aidée. Même la publicité pour les moyens anticonceptionnels était interdite. Seul le préservatif échappait à l'illégalité, car il était considéré comme un moyen... de prévention contre les infections sexuellement transmissibles !

L'hypocrisie la plus complète régnait, des centaines de milliers de femmes avortant dans la clandestinité et tout le monde le sachant. Mais en avril 1971, plus d'un an avant le procès de Bobigny, le *Nouvel Observateur* avait publié un manifeste signé par 343 femmes et déclarant : « Un million de femmes se font avorter chaque année en France. Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées, alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples. On fait silence sur ces millions de femmes. Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir avorté. De même que nous réclamons le libre accès aux moyens anticonceptionnels, nous réclamons l'avortement libre. » Beaucoup parmi les 343 signataires étaient des personnalités connues, comme Ariane Mnouchkine, Catherine Deneuve, Françoise Sagan, Marguerite Duras, Simone de Beauvoir, Gisèle Halimi...

### Les faits

Quant à Marie-Claire, alors âgée de 17 ans et élève dans un collège d'enseignement technique, elle avait été violée par un garçon de sa bande de copains. Enceinte, elle ne voulait absolument pas mettre au monde un enfant. Après en avoir parlé à sa mère, ensemble elles avaient cherché une solution. Le gynécologue consulté pour confirmer la grossesse avait accepté le principe d'avorter

avant que le curetage soit pratiqué, il fallut que sa mère dépose un chèque de 1 200 francs, qui en fait n'avait pas la moindre provision.

Si, trois jours plus tard,

les grands magasins, les lycées, donnant rendez-vous devant le tribunal pour affirmer la solidarité avec Marie-Claire et aussi pour exiger le droit à la contraception et à l'éducation sexuelle,

lançaient un manifeste dans lequel ils déclaraient « pratiquer des avortements ou aider, selon leurs moyens, à ce qu'ils soient réalisés en dehors de tout trafic financier ». Deux mois après



Les affrontements devant le tribunal de Bobigny.

la jeune femme mais... contre 4 500 francs, soit trois fois le salaire de la mère de Marie-Claire qui élevait, seule, trois enfants. Pas question donc de songer à cette solution. Au métro, où elle travaillait, la mère de Marie-Claire en parla à une de ses camarades de travail, qui en parla à une autre qui, elle, connaissait « une adresse ».

À l'époque en effet, toutes les femmes étaient bien obligées de se débrouiller pour trouver « une adresse », autrement dit l'adresse d'un médecin ou d'une clinique en France, ou à l'étranger quand on avait des relations et les finances allant souvent avec, ou sinon l'adresse d'une femme ou d'un homme, appartenant ou non au milieu médical, mais qui saurait poser la sonde qui décrocherait l'embryon.

Marie-Claire et les femmes qui l'entouraient trouvèrent donc celle qui accepta de pratiquer l'avortement, pour 1 200 francs. La première sonde posée fut sans effet puis, une semaine plus tard, la deuxième sonde le fut elle aussi. Mais avec la troisième ce fut l'hémorragie, au point qu'il fallut transporter la jeune femme dans une clinique où, avant toute chose,

Marie-Claire sortit saine et sauve de la clinique, ce n'était pas le cas de toutes les femmes. Sur les centaines de milliers qui avortaient chaque année, certaines y laissaient leur peau, parce que, faute de moyens, leur avortement – un acte médical pourtant relativement simple – avait été pratiqué dans de mauvaises conditions sanitaires.

Ce n'était pas encore fini pour Marie-Claire. Peu de temps après sa sortie, elle fut dénoncée par celui même qui l'avait violée et à qui elle avait raconté la clinique et l'avortement. La police débarqua chez elle et elle fut inculpée pour avoir avorté, sa mère et ses amies pour complicité, et la femme ayant posé la sonde pour avoir pratiqué un avortement. Puis vinrent les procès, le 11 octobre devant le tribunal pour enfants, car Marie-Claire était mineure, et trois semaines plus tard en correctionnelle pour les autres femmes.

### Le procès... de la loi de 1920

Avant le procès, des manifestations furent organisées et des dizaines de milliers de tracts distribués sur les marchés, aux bouches de métro, dans

la défense gratuite de toutes les femmes inculpées d'avortement et la suppression des textes répressifs en la matière.

Défendue par Gisèle Halimi, avocate et aussi fondatrice de *Choisir la cause des femmes*, Marie-Claire fut relaxée. Ce fut une victoire, pas seulement pour elle mais aussi pour toutes les femmes. Trois semaines plus tard eut lieu le procès de la mère, de ses « complices » et de la femme ayant pratiqué l'avortement. Toutes avaient décidé de faire du procès un combat pour la cause des femmes, elles revendiquèrent leur culpabilité, reconnurent les faits, expliquèrent qu'ils étaient l'expression d'une liberté nécessaire. Ce fut ainsi le procès de la loi de 1920.

La mère de Marie-Claire fut condamnée à 500 francs d'amende avec sursis. Elle fit appel de ce jugement, mais aucune date ne fut jamais fixée pour l'audience de la cour d'appel, entraînant la prescription. Les « complices » furent relaxées. La femme ayant procédé à l'avortement fut condamnée à un an de prison avec sursis. La loi de 1920 volait ainsi en éclats, les tribunaux eux-mêmes reconnaissant qu'elle était inapplicable.

En février 1973, 331 médecins

naissait le MLAC, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception. Pendant deux ans, le MLAC organisa publiquement des départs collectifs vers l'Angleterre et les Pays-Bas, où des dizaines de milliers de femmes purent aller avorter, et assura la pratique illégale d'avortements.

C'est finalement en 1975 que la loi accorda aux femmes le droit de mettre fin à une grossesse non désirée, le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Il faut reconnaître à Simone Veil, alors ministre de la Santé d'un gouvernement de droite et auteure de cette loi qui porte son nom, le fait d'avoir eu le courage d'affronter à l'Assemblée nationale un torrent d'obscurités réactionnaires prononcées contre la liberté des femmes par des hommes de son propre camp politique. La loi n'en fut pas moins adoptée, grâce au renfort des voix de gauche. Mais n'oublions pas que c'est surtout la lutte des femmes et leur courage qui imposèrent leur droit élémentaire de choisir de donner – ou pas – la vie.

Sophie GARGAN

### • PSA – Aulnay-sous-Bois

# La direction veut passer en force, mais les travailleurs marquent un point

Décidément, la direction de PSA se méfie de la mobilisation des travailleurs contre son plan de 8 000 licenciements et de fermeture de l'usine d'Aulnay. La direction convoque un comité central d'entreprise (CCE) extraordinaire pour mettre à l'ordre du jour un vote sur « l'autorisation des mobilités internes sur les usines d'Aulnay et Rennes », c'est-à-dire des mutations. En clair, la direction voudrait faire passer une partie de son plan de licenciements en douce pour vider l'usine.

À l'usine, le 15 octobre, les chefs tenaient des réunions pour expliquer que « le Code du travail et la procédure légale sont trop lents ». Qu'est-ce que cela veut dire, sinon que PSA est pressé de fermer Aulnay et de mener à terme son plan de licenciements à moindre frais ? Pour tenter de diviser les travailleurs, les chefs expliquaient que certains veulent déjà partir et que le blocage du « plan social » les en empêche. Mais, dans les mêmes réunions, ils n'avaient aucune réponse à apporter aux questions des travailleurs. Comme si la direction, qui a préparé cette fermeture depuis des années, n'avait pas eu le temps de prévoir tout cela...

La date du 25 octobre, choisie par la direction pour



Lors d'une AG dans un atelier, le 11 septembre.

ce CCE, n'est pas le fruit du hasard. En effet, c'est ce même jour que Montebourg a prévu la tenue d'une réunion tripartite. Varin a déjà fait savoir son refus de discuter d'autre chose que de la revitalisation des sites de Rennes et d'Aulnay. La tenue du CCE sur les mobilités internes le matin même est une autre façon de dire qu'il refuse de discuter avec les syndicats et le gouvernement de son plan de licenciements.

Quant au ministre, il accepte que les revendications des travailleurs ne soient même pas à l'ordre du jour de cette réunion. En clair, le gouvernement ne compte pas demander à PSA des garanties pour les travailleurs menacés par ses choix.

#### Débrayages réussis

Cette attitude de la direction a contribué au succès des débrayages du mardi 16 octobre. Comme le disaient certains, « PSA met l'accélérateur, il faut que nous aussi on mette l'accélérateur ». Dès 10 h 30, quelques dizaines d'ouvriers se mettaient en grève au Ferrage. Au Montage, des ouvriers en débrayage avaient décidé d'aller discuter avec les autres pour les convaincre de rejoindre le mouvement de mobilisation. En fin d'équipe du matin et en début d'équipe d'après-midi, la direction organisait un véritable lock-out en arrêtant totalement les chaînes de production, voulant éviter que les ouvriers se regroupent. Malgré cela, à 13 h 00, plus de

150 ouvriers de l'équipe B en grève montaient à la direction porter leurs revendications : l'annulation du point du CCE du 25 octobre portant sur les mobilités et l'arrêt des retenues sur salaires quand les ouvriers se réunissent pour discuter de la situation.

L'après-midi, c'est de nouveau 200 grévistes qui se sont rendus à la direction. La direction de l'usine, recevant une délégation, a accepté de payer une heure d'information syndicale par semaine pour les assemblées générales. Elle a aussi accepté de ne plus faire de retraits sur salaires quand les ouvriers se réunissent durant les arrêts techniques. Enfin, elle a accepté de payer deux heures de grève. PSA met les travailleurs en

danger, il est normal que PSA paye quand les ouvriers s'organisent pour réfléchir à la façon de se protéger de ses attaques.

#### À la Peinture

Ce même mardi 16 octobre, les dix peintres intérimaires de l'usine débrayaient entre 9 et 11 heures. Lors de leur dernière grève, en juillet, ces peintres avaient obtenu de la direction le paiement de douze heures de grève. Mais depuis, ils attendent toujours que la direction tienne son engagement. De plus, alors qu'ils font le même travail, ces peintres intérimaires constatent régulièrement des différences de paye entre eux, suivant leur entreprise d'intérim. Celles-ci ont promis de venir apporter des réponses, mais les peintres ne comptent pas en rester là.

Le principal acquis de la grève de juillet est que ces ouvriers, tout en étant intérimaires, ont appris à s'organiser ensemble et à se défendre. La direction et les entreprises d'intérim, qui vivent sur leur dos, n'en ont pas fini avec eux.

Pour tous ceux qui depuis des semaines cherchent à entraîner l'ensemble de l'usine dans la lutte, cette journée a été une vraie victoire. Elle renforce le moral pour continuer la mobilisation afin d'empêcher la manœuvre prévue par la direction au CCE du 25 octobre.

Correspondant LO

### • PSA – Mulhouse

## Derrière les chiffres, une exploitation accrue

Le nouveau directeur de l'usine PSA de Mulhouse (8 000 CDI et 550 intérimaires) s'est lamenté dans la presse que la production annuelle du site atteindrait cette année son niveau le plus bas depuis vingt-sept ans, à 230 000 véhicules. La direction voudrait ainsi faire passer l'idée que PSA va mal.

Il y a effectivement eu dix neuf jours de chômage partiel depuis janvier et deux à trois semaines sont encore prévues d'ici la fin de l'année. Mais lorsque les deux lignes de montage tournent, elles fonctionnent à plein régime. Plus de 80 véhicules sont produits chaque heure, et quasiment 24 heures sur 24 sur la ligne des Citroën C4/DS4.

La direction veut faire tourner les chaînes à plein régime

– sans jamais ralentir la cadence – pour ensuite mettre les salariés au chômage partiel quand il y a trop de stock. C'est tout bénéfice pour PSA : le chômage est pris financièrement en charge quasi intégralement par l'État, tandis que le patron en profite pour faire chuter les effectifs. Ainsi, plus de 1 200 emplois (dont 360 CDI) ont été supprimés à l'usine ces neuf derniers mois.

Pour l'an prochain, la direction prévoit une production annuelle en hausse de plus de 25 %, avec le démarrage de la production de deux nouveaux modèles Peugeot (208 et 2008). C'est la conséquence directe du choix de PSA de fermer l'usine d'Aulnay-sous-Bois : transférer les Citroën C3 qui y sont produites vers l'usine de Poissy, et décharger Poissy en Peugeot 208 pour les fabriquer en partie à Mulhouse. La fermeture d'Aulnay n'est donc pas décidée

pour faire face à la baisse des ventes, mais uniquement pour produire dans quatre usines ce que PSA fait jusqu'à maintenant dans cinq, en payant moins de salaires.

Le PDG du groupe, Varin, de passage à l'usine le 10 octobre, a expliqué aux syndicats que le plan de 8 000 suppressions d'emplois ne serait

pas suffisant pour que PSA retrouve « le chemin de la compétitivité » ! Quant à la direction de l'usine, elle répète depuis un mois qu'un nouveau modèle pourrait être affecté à Mulhouse en 2017... seulement si les travailleurs sont plus compétitifs. Bref, ces gens-là n'en n'ont jamais assez !

Leur discours permet au

moins que du côté des travailleurs, l'idée fasse son chemin que derrière la fermeture d'Aulnay, l'attaque est bien plus générale. L'objectif d'imposer la répartition du travail entre toutes les usines du groupe sans baisser les salaires, pour maintenir tous les emplois, est plus que jamais d'actualité.

Correspondant LO

### • PSA Poissy (Yvelines)

## Recul rapide de la direction

Une vingtaine de travailleurs du B1, qui approvisionnent en pièces les lignes de montage de l'usine PSA de Poissy, ont fait grève trois heures lundi 15 octobre contre la suppression de trois postes de caristes. Cela fait suite à la baisse de vitesse de chaîne de la 208 le 10 octobre, de 53 à

35 véhicules. Mais pour les travailleurs sur chaîne et les caristes, la baisse de production est accompagnée de postes supprimés et de surcharge de travail.

Avec cette grève, la direction a finalement eu la réponse qu'elle méritait. Au bout de deux heures, elle a rétabli deux

postes, espérant que cela allait suffire. Mais les caristes ont exigé d'être payés, ce qu'ils ont obtenu au bout d'une heure supplémentaire de grève. Le problème des sous-effectifs étant général, c'est un encouragement pour les travailleurs des autres secteurs.

Correspondant LO

## • Sanofi – Montpellier

### « 2012 : les licenciements, c'est maintenant »

**Jeudi 11 octobre les salariés de Sanofi Toulouse manifestaient avec leurs collègues de Montpellier dans cette dernière ville, profitant de la tenue des journées scientifiques du Canceropôle du grand sud-ouest au Palais des Congrès. À plusieurs centaines ils ont sillonné les rues alentour en criant leur colère et aussi en s'adressant aux congressistes, chercheurs et médecins qui les ont d'ailleurs applaudis.**

Au cours de la manifestation, les slogans fusaient pour dénoncer les plus de 900 suppressions d'emplois prévues dans ce groupe gorgé de profits, dont 200 à Montpellier. Les manifestants rappelaient les 8,8 milliards de bénéfices en

2011, les 40 milliards de bénéfices cumulés ces cinq dernières années et le fait que les 35 % du bénéfice aujourd'hui reversés aux actionnaires ne leur suffisent pas, ceux-ci en veulent 50 % ! Ajoutons que les subventions touchées par Sanofi,



150 millions d'euros au titre du Crédit Impôt Recherche pour l'année de 2011, font que près d'un salarié sur dix du groupe Sanofi est en fait payé par l'État.

Du soutien verbal, les salariés de Sanofi en ont beaucoup eu. Que cela soit au Conseil de l'agglomération de Montpellier le 1<sup>er</sup> octobre ou lors de leur manifestation du 11 avec certains élus de gauche ceints de leurs écharpes. Pourtant ceux-ci sont membres des mêmes partis que les ministres de ce gouvernement qui, en dépit de

quelques déclarations, laisse faire la direction du groupe Sanofi.

Un représentant de la droite, s'adressant aux élus de gauche, a malheureusement eu beau jeu de faire remarquer : « On a l'impression que vous n'avez pas compris que vous êtes passés dans la majorité ».

Le gouvernement se flatte d'avoir obtenu des « garanties » de la direction car Sanofi a décidé de retirer le site de Toulouse de son plan de restructuration. Le ministre du Redressement

productif Montebourg a affirmé victorieusement à la presse que « Sanofi annonce désormais zéro licenciement » et qu'il se contenterait « pour ses mesures de restructuration d'un plan de départs volontaires limité à 914 postes ».

Il reste que les 914 emplois vont bien être supprimés et que la mise en place des plans de la direction se poursuit.

À juste titre les salariés de Sanofi sont très sceptiques et ils continuent leur mouvement.

**Correspondant LO**

## • Renault et le licenciement de trois cadres Champion de cynisme

**« En tant qu'entreprise du CAC 40, en cas de crise, notre communication envisage toutes les possibilités et celle-ci en faisait partie ». Tel a été le commentaire de l'ex-directrice de la communication de Renault, au sujet des documents anticipant une éventuelle tentative de suicide chez les trois cadres mis en cause par la direction, en janvier 2011, dans une rocambolesque histoire d'espionnage.**

Dans le cadre de l'enquête sur cette affaire, la Direction centrale du renseignement intérieur, la DCRI, a découvert au siège du constructeur des mails du service communication appelant à « travailler sur une déclaration à utiliser en interne ou en externe au cas où l'un d'entre eux [un des trois cadres suspectés] commettrait l'imparable ». La direction du service com' précise en outre : « Ça serait sur le thème : nous sommes abasourdis et nous avons pris les dispositions médico-psychologiques pour les trois individus ». Et d'aller plus loin, prévoyant en cas de tentative de suicide des déclarations telles que : « Toute l'entreprise est profondément ébranlée par la gravité de ce geste ». Si l'issue s'était avérée fatale, Renault aurait ajouté « [l'entreprise] pense particulièrement à la famille de M. xxx ».

En fait, deux mois après la dénonciation et le licenciement des trois cadres, annoncé par Carlos Ghosn sur le 20 heures de TF1 lors d'une mise en scène digne de 007, le PDG était revenu sur le même plateau dégonfler la baudruche et avouer avoir été trompé. Et heureusement,

aucun acte désespéré n'avait été à déplorer chez les salariés mis en cause.

Mais après que la presse a mis en lumière le cynisme révélé par les communiqués prévisionnels, Renault reste droit dans ses bottes. Non seulement la directrice de la communication de l'époque s'était trouvée promue chef de cabinet de Ghosn, mais la direction se contente de regretter « les informations de presse [qui] mettent à nouveau inutilement en première ligne les trois salariés qui ont déjà eu à souffrir en 2011 ». Et de se satisfaire de ce qu'un « directeur de l'Éthique du Groupe a été nommé », les majuscules faisant partie du cinéma du constructeur.

Aussi choquante que soit cette révélation, elle n'a pas de quoi surprendre les milliers de salariés, embauchés, intérimaires ou sous-traitants, qui font quotidiennement l'expérience, tant dans les salaires et conditions de travail que dans la valse des « missions », des déplacements et des suppressions de postes, du cynisme des dirigeants du groupe.

**Correspondant LO**

## • PSA – Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

### Le chômage partiel, une bonne affaire pour le patron

À l'usine PSA de Saint-Ouen, où sont fabriquées les petites pièces en tôle destinées aux usines de montage du groupe, la direction a annoncé aux travailleurs plus de deux semaines de chômage partiel réparties en octobre et en novembre. Cette nouvelle période de chômage partiel entre dans le cadre de la convention APLD (Activité partielle de longue durée), un dispositif mis en place en 2009 qui s'avère très intéressant pour le patronat.

En APLD, les travailleurs mis au chômage touchent 75 % de leur salaire brut (environ 90 % du salaire net), ce salaire étant payé en partie par l'État et par l'Unedic. Selon les écrits de la direction centrale elle-même, PSA a touché 28 millions d'euros d'indemnités APLD en 2011, pour 1 976 624 heures chômées. Soit 14,16 euros de l'heure. Bizarre, ce n'est pas le salaire des ouvriers !

Les contreparties demandées au patronat sont des plus réduites : il doit s'engager à ne pas licencier les salariés pendant deux fois la durée de la convention signée avec l'État (mais on sait ce que valent les promesses de patron !) et proposer à chaque salarié un entretien individuel pour recueillir ses souhaits de formation. Si le salarié fait une formation dans le cadre de l'APLD, il est alors payé à 100 % du salaire net.

Mais à PSA Saint-Ouen, la direction a une conception bien particulière de ces contreparties. Les entretiens individuels, personne n'en a vu la couleur. Quant à la formation « maison » et totalement bidon, elle n'est proposée qu'à une partie des ouvriers. Et en plus, la direction fait pression pour que les ouvriers acceptent cette formation, alors que dans les textes officiels, elle n'est pas obligatoire !

La direction a tout intérêt à ce que le plus grand nombre de travailleurs fassent cette formation, car elle va se la faire payer par les fonds publics, la convention APLD prévoyant des fonds à disposition des employeurs pour les actions de formation. Divers organismes publics sont chargés de collecter ces fonds auprès des collectivités locales, de l'Europe, etc.

Il est vrai qu'avec l'APLD, l'argent public permet aux ouvriers de toucher une paie quasi normale malgré le chômage imposé, et tant mieux pour eux. Mais c'est avant tout un cadeau au patronat, destiné à amortir les tensions qu'il provoque sans qu'il ait à payer. Dans cette affaire, le patron PSA gagne sur tous les tableaux : il adapte la production à ses besoins sans perdre un sou et il est rémunéré pour la pseudo-formation qu'il impose à ses salariés !

**Correspondant LO**

## On n'est jamais mieux servi que par soi-même

Fin 2009, après quelques mois de fonctionnement de la convention APLD, le secrétaire d'État à l'emploi de Sarkozy, Laurent Wauquiez, a commandé un rapport d'experts pour évaluer ce dispositif et faire des propositions pour l'améliorer. Les « experts » désignés pour

écrire ce rapport étaient Philippe Dorge, le responsable ressources humaines de PSA, la responsable ressources humaines de la société Onet, un patron chocolatier et un haut fonctionnaire d'État. C'étaient donc des patrons qui étaient chargés de peaufiner les dispositifs servant

à indemniser... les patrons eux-mêmes !

Depuis, la convention APLD perdure et continue à s'adapter au mieux aux intérêts du patronat. Le gouvernement de gauche s'est bien gardé de dénoncer cette convention, ou même de parler de la modifier.

**Correspondant LO**

## • Fonderie du Poitou Saint-Jean Industries – Ingrandes (Vienne)

### L'autre façon d'accroître la « compétitivité »

Voici tout juste un an, les travailleurs de la Fonderie du Poitou Aluminium s'apprêtaient à terminer une grève de huit semaines contre le plan de leur patron d'alors, Montupet, qui voulait imposer une baisse des salaires de 25 % au nom de la compétitivité.

Après avoir fait capoter le plan Montupet, les fondeurs avaient dû affronter la menace du licenciement pur et simple, à la suite de la mise en cessation de paiement de l'entreprise. Finalement repris en juin dernier par le groupe de fonderies Saint-Jean Industries, après une longue période de mise en redressement judiciaire ponctuée d'actions diverses, les fondeurs sont aujourd'hui confrontés au problème du blocage des salaires et de la détérioration des conditions de

travail, sur le fond d'incertitude du lendemain qui caractérise tous les sous-traitants de l'automobile.

En matière de salaire, les patrons ont annoncé début octobre lors des rituelles négociations annuelles que ce serait 0 %... qui s'ajoute, si l'on peut dire, au maigre 0,7 % accordé par Montupet en 2011. Le pouvoir d'achat s'en trouve d'autant plus malmené que 21 jours de chômage partiel sont annoncés en fin d'année.

Les travailleurs ont

manifesté leur mécontentement en débrayant massivement à l'appel de la CGT le 2 octobre. Saint-Jean Industries devrait augmenter les salaires et il le pourrait. Le groupe de fonderie rhône-alpin a certes repris la fonderie d'Ingrandes, mais il s'est du même coup ouvert le marché des culasses pour Renault, dans des conditions de productivité qui lui garantissent des profits confortables.

En effet, si la baisse des salaires projetée par Montupet ne s'est pas appliquée, la masse salariale, elle, a été considérablement réduite. Elle a baissé du fait des départs spontanés, des licenciements pour « inaptitude au poste » qui se sont produits depuis deux ans, et du plan de départs volontaires mis en œuvre lors de la reprise. L'effectif est passé de 600 à moins de 400. La masse



À la manifestation CGT de Bordeaux le 9 octobre.

salariale a d'autant plus baissé que ces départs concernaient largement les salaires les plus élevés, du fait de la qualification ou de l'ancienneté des partants. Elle a en tout état de cause baissé bien plus que la production, aggravant d'autant les conditions de travail.

Aujourd'hui, l'inquiétude du lendemain pèse, alimentée par le fait que le donneur d'ordres Renault vient d'annoncer une baisse de 30 000 culasses par rapport à ses engagements de commandes pour la fin d'année. L'incertitude règne également en ce qui concerne l'éventuelle production de la culasse pour le nouveau moteur

trois cylindres de Nissan, ainsi que pour plusieurs autres engagements de Renault qui devaient à terme permettre d'augmenter la production. Mais, en choisissant de se battre contre Montupet l'an passé, les travailleurs de la fonderie ont dit qu'ils savaient qu'en acceptant docilement la baisse des salaires ils ne garantiraient nullement la pérennité de leurs emplois et que rien ne leur serait acquis qu'ils n'imposent par leurs luttes. Ils continuent à être fiers d'une grève dont l'expérience leur sera précieuse dans les inévitables luttes à venir.

Correspondant LO

## • Agglomération lyonnaise Merck licencie pour soigner ses profits

Les travailleurs de Merck ont débrayé et manifesté à deux reprises les 1<sup>er</sup> et 4 octobre pour protester contre le plan de suppressions d'emplois de la direction.

Merck santé France emploie 1 270 personnes, dont 570 à Lyon : 190 à l'usine de fabrication de médicaments de Meyzieu et 380 au siège social de Lyon-Monplaisir, qui est aussi le siège de Merck Serono France, qui chapeaute les 260 visiteurs médicaux du pays.

Un plan de suppression d'emplois, annoncé fin mai, a été confirmé fin septembre. C'est l'agglomération lyonnaise qui serait la plus touchée en France, avec 178 suppressions d'emplois dans le secteur santé et 93 pour Merck Serono. Les travailleurs suisses sont eux aussi menacés de 1 250 suppressions de postes.

Le groupe Merck n'est pourtant pas malade. Cette grande entreprise pharmaceutique, qui emploie environ 40 000 salariés dans le monde, a versé plus de 326 millions d'euros de dividendes en 2011, soit plus de 50 % des résultats, et le cours boursier de son action a augmenté de 29 %. La seule raison invoquée par la direction serait de « sauvegarder la compétitivité », alors que les actionnaires se sont

partagé 1 841 millions d'euros ces cinq dernières années !

Comme d'habitude, la direction ne parle pas de licenciements mais de départs volontaires, de reclassements, d'aides à retrouver un emploi. Mais beaucoup savent que perdre son emploi aujourd'hui c'est risquer de se retrouver au chômage demain. La période n'est pas favorable pour retrouver du travail dans ce secteur, avec Sanofi qui veut aussi supprimer des centaines d'emplois dans l'agglomération, et BASF qui, avec six milliards d'euros de bénéfices nets en 2011, vient d'annoncer la suppression de plus de 80 postes sur 140 sur son site de production de cosmétiques de luxe de Lyon-Gerland où ne resterait que la recherche, la production étant transférée près de Nancy.

Les travailleurs de Merck sont donc indignés de voir certains d'entre eux perdre leur travail uniquement pour maintenir ou augmenter les profits des actionnaires. Lors des rassemblements, il y avait aussi de nombreux cadres et techniciens criant leur colère avec des slogans comme « Non au projet un salarié sur trois dehors » et « Actionnaires millionnaires, salariés licenciés ».

Pour beaucoup, la lutte contre les licenciements ne fait que commencer.

Correspondant LO

## • Loomis

### Double peine pour les convoyeurs de fonds

Le 1<sup>er</sup> octobre au matin, deux convoyeurs de fonds de la société Loomis ont été braqués par des malfaiteurs lourdement armés à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis. Dès le soir, alors qu'ils étaient arrêtés pour accident du travail, la direction des ressources humaines de leur entreprise les convoquait pour leur annoncer... qu'ils étaient licenciés, prétextant que leur

période d'essai n'aurait « pas donné satisfaction ».

L'enquête de police menée après le braquage ne les a pas mis en cause, rien ne permet de les soupçonner de complicité avec les malfaiteurs. En outre, ils ont été embauchés en CDI début août, et leur période d'essai, d'une durée d'un mois, était largement terminée, leur contrat de travail précisant

qu'elle ne pouvait être prolongée que sur accord écrit des deux parties, ce qui n'a jamais eu lieu. Qu'à cela ne tienne, pour la direction de Loomis, ils ne sont pas victimes, mais coupables de s'être fait agresser.

Les deux hommes ont saisi le tribunal des prud'hommes de Bobigny pour licenciement abusif.

M.L.

## • Petroplus Petit-Couronne

### Avant la raffinerie, ce sont les salariés qu'on liquide !

(Communiqué de Lutte Ouvrière)

En prononçant la liquidation de la raffinerie Petroplus de Petit-Couronne, le tribunal de commerce de Rouen vient de pousser vers le chômage 470 travailleurs.

Avant de passer entre les mains de Petroplus, cette raffinerie a été exploitée pendant quatre-vingts ans, jusqu'en 2008, par Shell. Durant ces années, par leur travail, les travailleurs de Petit-Couronne ont sué du profit pour alimenter les fortunes de ce trust, un des

premiers au monde, puis ils l'ont fait pour le margoulin Petroplus. Aujourd'hui, voilà comment ils sont considérés par la justice et, derrière elle, par l'État et le gouvernement : comme des salariés usagés qu'il faut liquider.

En campagne électorale, en février dernier, devant ceux de Petroplus, Hollande avait appelé l'État « à prendre ses responsabilités ». Il avait même déclaré : « Où est l'État, où est le gouvernement, où est le président de la République ? »

C'est sans doute avec rage que certains salariés doivent se souvenir de ces phrases.

Inéluctablement, ces fermetures d'usine contre lesquelles le gouvernement ne lève pas le petit doigt provoqueront l'explosion de colère. Il faudra imposer alors que tous ces grands groupes qui ont amassé des trésors de guerre rendent des comptes aux travailleurs.

Nathalie Arthaud,  
le 16 octobre

## • La Poste – Centre de Paris 17

### Réorganisation repoussée...

**La Poste vient d'abandonner son projet de réorganisation de la distribution prévue pour le dernier trimestre de l'année 2012. En fait, il s'agit d'une décision nationale et les bureaux qui avaient une réorganisation prévue l'ont vue repoussée à l'année prochaine.**

Ces réorganisations qui se succèdent sont partout le prétexte pour supprimer des emplois et, à Paris 17, cette énième réorganisation prévoyait la suppression de douze tournées de facteurs, c'est-à-dire une quinzaine d'emplois. Les tournées supprimées devaient être réparties sur celles qui restent, entraînant une charge de travail supplémentaire.

Dès son annonce, la réorganisation avait suscité des réactions de la part des travailleurs :

refus de participer à des comptages censés démontrer la nécessité des suppressions d'emplois, signature de pétitions, délégations auprès de la direction...

Au tout début du mois d'octobre, la direction a voulu une dernière fois faire accepter les suppressions d'emplois en effectuant un sondage auprès des facteurs : « Voulez-vous que la réorganisation soit mise en place le 3 décembre ou l'année prochaine? », évoquant l'intérêt à accepter la réorganisation, sous peine de perdre les avantages qui y seraient liés. Très peu ont vu les avantages en question !

En abandonnant pour l'instant les réorganisations prévues, La Poste a-t-elle, avec ou sans consignes du gouvernement, voulu éviter de ajouter le mécontentement des postiers aux réactions de travailleurs

concernés par les plans de licenciements qui se multiplient ? En tout cas c'est un recul et cela ne peut que conforter les postiers dans leur refus des plans de la direction.

En particulier, cela invite à exiger de La Poste qu'elle embauche les intérimaires et contractuels qu'elle utilisait en vue de la réorganisation. En effet, depuis des mois, La Poste ne remplaçait plus les départs de facteurs par des contrats permanents, mais par des contrats

temporaires dont elle comptait se débarrasser au moment de la réorganisation avec ses suppressions d'emplois. Il faut maintenant que La Poste les embauche de façon permanente.

En tout cas, l'annonce du report des réorganisations doit encourager les travailleurs de La Poste à préparer les luttes nécessaires pour lui imposer le remplacement de tous les départs en retraite et l'arrêt des suppressions d'emplois.

**Correspondant LO**



## • Caisse d'Allocations Familiales du Var – Toulon

### Pour les conditions de travail et les salaires Les débrayages continuent

**Les agents de la Caisse d'allocations familiales du Var, poursuivant un mouvement débuté au mois de juin, débrayent une heure en fin de journée, deux fois par semaine, pour exiger de meilleures conditions de travail et de salaire.**

Avec l'aggravation de la crise, pauvreté et précarité augmentant, le nombre de dossiers à traiter explose : dans le Var, c'est 3 500 en moyenne par agent ! Alors que dans le même temps vingt-sept postes ont été supprimés en trois ans, sans

compter les départs à la retraite non remplacés. Dix permanences d'accueil ont été fermées, ce qui oblige par exemple un allocataire de Tourves à faire 32 km pour aller à celle de Toulon dont il dépend désormais.

Évidemment, les retards s'accumulent et ce sont non seulement les agents mais aussi les usagers les plus démunis qui en pâtissent : il faut attendre environ deux mois pour toucher l'allocation logement, par exemple. Et ce n'est pas la solution trouvée par la direction, fermer l'accueil au public pendant des semaines, comme durant l'hiver et le printemps

derniers, qui a pu résoudre le problème. Pas plus que les multiples pressions subies par le personnel, qui continuait à travailler derrière les portes closes : gel des RTT, heures supplémentaires le samedi matin, etc. Et tout cela pour des salaires bien insuffisants, par exemple 1 500 euros net par mois avec quinze ans d'ancienneté. Le point d'indice est bloqué et les augmentations sont de plus en plus individuelles, à la tête du client.

Cette situation n'est pas propre au Var. Partout en France, les CAF ont les mêmes problèmes : suppressions de

postes, blocage des salaires, dégradation des conditions de travail... La CGT a donc appelé les travailleurs de toutes les CAF à participer à la journée du 9 octobre et, au-delà, à rejoindre l'action de leurs collègues du Var et des Alpes-Maritimes en débrayant 55 minutes une fois par semaine.

Pour faire céder le ministre des Affaires sociales et le gouvernement, la lutte continue et devra s'élargir à d'autres travailleurs à la CAF, à Pôle emploi et ailleurs.

**Correspondant LO**

## • L'Oréal

### Les dirigeants et les actionnaires se gavent

Jean-Paul Agon, PDG de L'Oréal, vient d'annoncer dans la presse qu'il s'élevait contre la future taxe à 75 % sur les revenus supérieurs à un million d'euros par an. Quelques jours plus tard, Lindsay Owen-Jones, ex-PDG de L'Oréal, s'est officiellement installé à Lugano en Suisse italienne, moins pour le paysage que pour échapper à des impôts, on peut en être sûr. L'ex-PDG de L'Oréal était jusque-là le retraité le mieux

payé de France avec 3,4 millions d'euros par an !

Le salaire annuel de Jean-Paul Agon était en 2011 de 3 964 000 euros, la part fixe de son salaire étant de 2,1 millions et la part variable de 1,785 million d'euros (dont les stock-options). Ajoutons à cela des à-côté, comme les jetons de présence pour une valeur de 79 000 euros ! Et une étude du cabinet Proxinvest parue cette année a annoncé que Jean-Paul

Agon, grâce aux 400 000 stock-options qu'il avait reçues en 2010, avait touché cette année-là une rémunération totale de 10,7 millions d'euros !

L'entreprise, elle, a annoncé un profit de 2,4 milliards d'euros et distribué aux actionnaires 1,2 milliard de dividende. Cela est d'autant plus choquant que, dans le même temps, les salariés n'ont eu qu'une augmentation générale de 1,2 % en mars, avec 35 euros brut minimum, et de

0,5 % en juillet. Autant dire que les salariés ne coûtent pas grand-chose par rapport aux profits qui tournent autour de deux milliards par an, depuis des années.

Quant aux dirigeants, comme aux actionnaires principaux, malgré tout l'argent qu'ils ont cumulé, leur morale reste toujours la même : « Nous d'abord », et après eux le déluge.

**Correspondant LO**

## • Revlon Bezons (Val-d'Oise)

### Les travailleurs face à la fermeture de l'usine

Début septembre, la nouvelle tombait : l'usine, qui fabrique les produits de beauté pour la marque Gattineau et Revlon à Bezons, dans le Val-d'Oise, fermera début 2013. La décision de la direction américaine du trust est de licencier les 61 salariés de l'usine de Bezons, 27 salariés du siège à Paris, ainsi que 117 personnes dans une autre usine du groupe, à Beltsville dans le Maryland, aux USA. D'après l'un des directeurs de la multinationale, il s'agit de « maintenir des marges hautement compétitives ».

Ce fut un choc mais pas une surprise pour la majorité des travailleurs de l'usine. Depuis des années, la direction affirmait que l'entreprise était en déficit et coûtait trop d'argent au groupe. La fortune du principal actionnaire de ce groupe, un certain Perelman, est estimée à 12 milliards de dollars. Il est au 69<sup>e</sup> rang dans le classement des hommes et des femmes les plus riches de la planète établi par le magazine *Forbes*. Pour gérer ses affaires, il dirige une société d'investissement, Mc Andrew and Forbes, qui contrôle des dizaines d'entreprises, dans la pharmacie, les cosmétiques, l'audiovisuel, la finance... C'est à elle, par exemple, que Revlon a fait d'importants remboursements anticipés ou bien reversé de substantiels intérêts de 11 % sur de « généreux crédits ».

Depuis l'annonce de la fermeture, des actions ont été menées : diffusions de tracts devant d'autres usines ou en ville, conférence de presse, débrayages ou journée complète de grève. Ce n'est certes pas suffisant pour faire reculer Revlon, mais ce n'est qu'un début. En tout cas c'est déjà l'affirmation que les travailleurs ne se laisseront pas sans réagir jeter à la rue par des financiers qui ont largement de quoi maintenir les emplois et les salaires.

**Correspondant LO**

## • Thomson – Angers

### Après la mise en liquidation Technicolor, licencié

**Jeudi 11 octobre, le tribunal de Nanterre a prononcé la liquidation judiciaire de l'usine Thomson Angers, filiale de Technicolor, produisant des décodeurs. Ce groupe n'est pourtant pas une PME victime de la crise. Les fonds de pension se sont disputé le privilège de le renflouer, les actionnaires sont bien servis et son PDG Frédéric Rose a même vu son salaire augmenter de 90 % en 2010.**

Autant dire que ce groupe a de quoi maintenir tous les emplois. Et la manière dont il a utilisé le statut de

Thomson Angers, pour se séparer de cette usine et la mettre délibérément en situation difficile, soulève l'indignation de ses salariés, mais aussi de la population environnante. Car Thomson est aussi un exemple dans la région : cette usine date de 1957, et a compté jusqu'à 3 000 ouvriers. Ayant surtout produit des téléviseurs, elle a connu de multiples reconversions, et aussi de multiples luttes ouvrières, soutenues par la population : pour éviter sa fermeture ou encore son bradage ( Juppé l'avait même évaluée à un franc symbolique).

Alors, c'est l'émotion et la colère qui s'expriment. Les

salariés ont décidé d'occuper l'usine et de s'adresser aux autres salariés d'Angers pour contraindre Technicolor à payer ce qu'il doit, à défaut de garantir un emploi pour tous : un minimum de 1 500 euros par année d'ancienneté pour chaque salarié, représentant au total à peine quinze fois le salaire que le PDG Rose a perçu en 2010.

Une manifestation était appelée mercredi 17 octobre par l'intersyndicale, avec pour mot d'ordre : « *Face aux grands groupes capitalistes qui ruinent une ville ou une région, revendiquons tous ensemble l'interdiction des licenciements !* »

Correspondant LO

## • Cafétéria Casino – Douai

### Les employés en lutte pour leur emploi

**Casino Restauration possède et gère de très nombreuses cafétérias, situées le plus souvent sur des zones commerciales, à proximité des hypermarchés. C'est le cas de la cafétéria située dans la galerie commerciale du magasin Carrefour de Douai.**

Casino Restauration a décidé la fermeture. L'entreprise prétend respecter la loi en proposant de reclasser sur place la dizaine de salariés de la cafétéria, en confiant la gestion de l'établissement à un gérant. On appelle cela location gérance franchisee (LGF). Mais les salariés savent bien que cela ne fait que repousser le licenciement à un peu plus tard. L'expérience des autres cafétérias en LGF qu'ils connaissent est là pour le démontrer.

Lundi 15 octobre, tous se sont donc mis en grève à l'heure du repas. Ils ont eu le soutien de leurs camarades de la CGT du Douaisis et de responsables départementaux CGT du secteur de la restauration. Cela faisait un bon paquet de manifestants devant l'entrée du restaurant. De nombreux clients venus manger faisaient demi-tour après avoir signé la pétition.

Les grévistes ont bien ri

quand ils ont vu le directeur et son adjointe tenter de faire le travail, à deux, à leur place. Ainsi le directeur, qui fait respecter l'hygiène en demandant que le personnel porte des gants, servait... sans gants ! Il a eu droit à un sonore rappel à l'ordre des manifestants, ainsi qu'à des réflexions amusées quand il faisait tomber des ustensiles.

Casino Restauration, comme le disaient les grévistes, a largement les moyens de garantir l'emploi de tous : c'est cette entreprise qui vient de décrocher l'appétissant marché des restaurations du nouveau grand stade de football du LOSC, l'équipe de Lille, un marché avec lequel il a des millions d'euros à gagner. Alors, cette entreprise qui fait du profit et va en faire encore plus ne doit pas avoir le droit de licencier !

Correspondant LO



## • Tetra Pak – Dijon

### Soixante-dix suppressions de postes

Tetra Pak est une entreprise de 340 salariés qui fabrique des emballages alimentaires et qui appartient au groupe international du même nom. Au lendemain d'un comité d'entreprise extraordinaire, le directeur a réuni l'ensemble du personnel pour annoncer son intention de baisser les effectifs de 70 personnes, soit 20 % du personnel, d'ici trois ans et la fermeture de deux machines de production, un laminoir et une découpe.

La présentation était cousue de fil blanc : pas de licenciements mais, chiffres à l'appui, la fin des CDD, des départs en retraite anticipée et le « turn-over

naturel ». Et d'expliquer « *la nécessaire réorganisation face à la baisse du marché français et européen* » et son « *attitude responsable qui ne peut laisser une usine en surcapacité* ». Il a poussé le cynisme jusqu'à en appeler au propre sens des responsabilités des salariés et même à l'opportunité et la chance que pouvait représenter pour certains le fait de changer de métier !

Mais la baisse du marché, les travailleurs n'en sont pas responsables. Et si le directeur parle de baisse, il ne parle pas de baisse des profits.

Ce plan qui ne veut pas

dire son nom inquiète. Déjà aujourd'hui les travailleurs ont bien du mal à assurer la production dans les délais, notamment à cause des pannes à répétition. Tant mieux pour ceux qui pourront partir dans de bonnes conditions, surtout après des dizaines d'années de 3 x 8. Mais, pour le reste, on peut s'attendre à des pressions, comme cela se fait depuis deux ans avec des « ruptures conventionnelles » à tout va. Et puis, pour ceux qui restent, cela signifiera forcément des pressions pour plus de productivité. Un « plan » qu'il n'y a aucune raison d'accepter.

Correspondant LO

## • Areva-La Hague

### La rentabilité tue

L'État a mis en demeure l'usine Areva de La Hague dans la Manche, chargée du retraitement des déchets radioactifs, de mettre en place un plan d'action en raison du « *taux de fréquence des suicides* » des salariés, « *trois fois supérieur* » à la moyenne du département, qui est elle-même supérieure à la moyenne nationale. Il s'agit, selon la direction régionale du Travail, de réaliser « *l'évaluation et la maîtrise de la charge mentale et physique de travail* ».

Selon les syndicats, le problème est ancien. En deux ans à peine, sept salariés ont mis fin à leurs jours, dont deux depuis le début 2012. La surcharge de travail, les heures supplémentaires liées au non-remplacement des travailleurs partis en retraite, et la tension liée à l'activité sur un site qui concentre la plus grande quantité de matière radioactive en Europe, tout cela constitue des conditions de travail insupportables.

Fin 2011, la direction

d'Areva et le ministre de l'Industrie, Eric Besson, puisque ce premier groupe nucléaire au monde appartient à 87 % à l'État, ont annoncé la suppression de 1 000 à 1 200 emplois dans les sites français, sur les 2 700 à 2 900 suppressions théoriquement prévues dans le monde.

Pas besoin de chercher plus loin, sinon l'évaluation précise, du moins l'origine de cette surcharge « *mentale et physique de travail* ».

Sylvie MARÉCHAL

## • Ascométal – Région grenobloise

### Un gain dû à la mobilisation

Après deux semaines de grève, les salariés d'Ascométal, qui subissent un second plan de licenciements en moins de trois ans, ont voté pour arrêter leur mouvement.

Jeudi 4 octobre, la direction avait convoqué les syndicats au siège à la Défense à Paris. Une centaine de travailleurs les accompagnaient et c'est eux qui ont manifesté leur colère et leur détermination de 14 h à 19 h sans interruption. Ils ont obtenu une prime de 40 000 euros brut qui vient s'ajouter à la prime légale, au lieu des 20 000 euros

proposés par la direction. C'est une somme que les actionnaires et le patron peuvent largement payer, mais que les travailleurs n'ont obtenue que grâce à leur mobilisation. Cette prime extra-légale devra aussi être versée en cas de troisième plan social, ce à quoi chacun s'attend dans un délai de quelques mois ou deux ans au maximum, tant l'activité du site va être réduite à la portion congrue à partir de janvier 2013, après les 166 licenciements.

C'est avec ces résultats que le travail a repris lundi 8 octobre.

Correspondant LO

# Hollande passe en revue la Françafrique

**Au cours de son déplacement à Dakar puis à Kinshasa, où se déroulait le sommet de la francophonie, François Hollande n'a cessé de dire, repris par ministres et journalistes, que le temps de la Françafrique était révolu. Or s'il est bien une chose que cette visite montre c'est qu'elle n'est pas morte.**

Hollande a évité toute phrase qui aurait pu fâcher les gouvernants africains réunis à Kinshasa. Il était d'ailleurs assez facile de plaire, après les fanfaronnades de Sarkozy à Dakar en 2007 et ses propos méprisants sur « l'homme africain qui n'est pas assez entré dans l'histoire ». Hollande n'a pas été non plus avare de belles formules sur « ce continent où se joue l'avenir de la planète ». Il a brodé sur les thèmes du respect, de la sincérité, du partenariat, du refus de l'ingérence qui ne

va pas sans exigence.

Mais qu'est-ce que la francophonie, sinon le nouvel habit du colonialisme français et de la Françafrique ? Celui qui occupe le poste de gérant de la bourgeoisie française fait la tournée des vassaux. À ceux qui, comme le président du Sénégal, peuvent se flatter de ne pas trop manier le gourdin, il décerne un brevet de démocratie. Aux nombreux autres, les Kabila, Sassou Nguesso, Bongo, Compaoré ou Biya, qui, de notoriété publique, sont des dictateurs, il glisse avec délicatesse quelques conseils de bonne gouvernance. Il pousse l'audace jusqu'à dire : « Il n'y a pas de vrai développement économique ni de vrai progrès social sans démocratie. »

Il n'y a là aucun changement, car les gouvernements français n'ont jamais été économes de bonnes paroles. Même les interventions militaires directes se sont toujours faites sous le couvert de la défense de la



démocratie, de la coopération, du partenariat. Et l'État français a toujours les moyens d'intervenir rapidement en Afrique, grâce aux bases qu'il y conserve et aux troupes qu'il y entretient. Et Hollande ne manifeste aucun souhait de mettre fin à ce qui est une présence colonialiste.

Par ailleurs, une partie non négligeable des grandes fortunes françaises ont des intérêts économiques en Afrique. Bolloré par exemple y exploite des ports, des lignes de chemin de fer. Et il est en bonne compagnie avec Areva, Total, Bouygues, Orange, etc. L'arachide, le café, le cacao, les bois tropicaux

atterrissent en France et enrichissent les bourgeois bien de chez nous. Voilà le « partenariat » avec l'Afrique : ses matières premières, son commerce viennent enrichir les industriels, les banquiers français. Les troupes françaises veillent à la bonne marche de ce partenariat : telle l'opération Licorne lors des massacres au Rwanda, ou l'intervention en Côte d'Ivoire sous couvert de l'ONU.

Au moins depuis l'époque Mitterrand, on n'arrête pas d'enterrer la Françafrique. Mais elle a la vie dure, comme l'impérialisme, et les discours de Hollande n'y changent rien.

**Vincent GELAS**

## • Aéroport de Nantes

### Le gouvernement aux côtés de Vinci

Le 16 octobre au matin, les gendarmes ont expulsé des squatters qui occupaient des maisons aux abords du terrain prévu pour le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes, au nord de Nantes.

Ce projet d'Aéroport du Grand-Ouest (AGO), dont le groupe de BTP Vinci a obtenu la concession, a été déclaré

d'utilité publique en 2008 et les travaux prévus pour le début 2013 doivent s'achever en 2017. Mais l'utilité de l'AGO et la nécessité de remplacer l'aéroport actuel de Nantes sont contestés par de nombreuses associations écologistes et les agriculteurs expropriés. Il est par contre soutenu par le PS local et notamment par Jean-Marc

Ayrault, maire de Nantes.

Au cours des négociations entre le PS et les écologistes, ceux-ci avaient menacé de les rompre si le projet n'était pas annulé mais finalement les promesses d'un groupe écologiste à l'Assemblée avaient permis de trouver un accord... sans que personne ne plus parle plus de l'aéroport.

À l'approche du début des travaux, le gouvernement donc fait le ménage et, à la demande de Vinci, expulse les gêneurs, sous prétexte d'occupation illégale. À tous ceux qui disent non à cet aéroport dont la nécessité est contestée, il montre en tout cas qu'il a choisi le camp des bétonneurs et de Vinci.

**Cédric DUVAL**

## • Guadeloupe

### Un militant de Combat Ouvrier en procès à Pointe-à-Pitre

**Le 10 octobre, un jeune camarade de Combat Ouvrier, (organisation trotskyste de Guadeloupe et Martinique) Sony Laguerre, devait passer en procès à Pointe-à-Pitre. Ce camarade est aussi l'un des animateurs du petit journal étudiant et lycéen *Rebelle !***

Sony est accusé d'avoir blessé un policier le 18 mai dernier. Ce jour-là, à l'appel de l'équipe de *Rebelle !*, une quarantaine de jeunes étaient venus accompagner une de leurs camarades convoquée au commissariat pour une peccadille. Sans raison, le rassemblement avait été brutalement chargé par la police.

Plusieurs jours après, la plainte contre Sony lui était signifiée. Un autre camarade, Raphaël Cécé est aussi assigné en justice par la police pour « menaces » soi-disant proférées ce jour-là.

Ces accusations ne sont que les derniers éléments d'une série de tracasseries dont les jeunes de *Rebelle !* sont victimes. Pressions, menaces, intimidations se multiplient à leur endroit, à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements scolaires. Le but est de faire taire ce groupe de jeunes militants parce que leur petit journal est persifleur, contestataire et irrévérencieux. En particulier, il dénonce sur ce ton des mesures disciplinaires exagérées et inutiles envers les lycéens, des propos sexistes et méprisants à l'égard des jeunes filles, et autres vexations.

Une centaine de personnes, dont une cinquantaine de lycéens et d'étudiants, étaient donc venues soutenir notre camarade devant le tribunal de Pointe-à-Pitre. Des militants politiques et syndicaux, des parents d'élèves étaient aussi présents. À noter aussi : la première heure de cours a sauté au lycée Delgrès du Moule et un débrayage a eu lieu au lycée Coëffin de Baie-Mahault. Dans les deux cas, les lycéens protestaient contre les injustices et les brimades quotidiennes qu'ils subissent, mais aussi pour la défense de *Rebelle !* et de la liberté d'expression.

À l'audience, procureur et avocat des policiers – ceux qui accusent les jeunes – n'étaient pas à la fête face à

la mobilisation et au collectif des six avocats de la défense de Sony. Ils ont carrément demandé le report du procès, prétextant le « respect des droits de la défense »... alors que ce sont eux qui ont porté plainte contre lui ! Un lapsus qui démontre en tout cas qui se sent coupable, et que la campagne de mobilisation et d'information a rabaisé un peu la confiance de ces messieurs.

Le procès de notre camarade est reporté au 18 janvier prochain, deux jours après celui de Raphaël Cécé.

Ceux qui ont manifesté le 10 octobre ont promis d'être plus nombreux encore à l'audience des 16 et 18 janvier prochains.

**Pierre JEAN-CHRISTOPHE**

## • Que sont-ils devenus ? Sarkozy dans le circuit des ex-gloires

Certains commentateurs, au premier rang desquels la ministre de la Justice, ont trouvé scandaleux que Nicolas Sarkozy monnaie la notoriété acquise grâce au suffrage universel en se faisant payer 100 000 dollars une conférence à des banquiers dans un palace de New York. Et pourtant l'ex-président fait ce qui est habituel aux gens de son milieu : gagner de l'argent sans travailler, sa dignité dût-elle en souffrir.

Car dans cette affaire, Sarkozy tenait le même rôle que le buffet, les hôtes et le décor luxueux : du clinquant pour attirer le chaland, soit, en l'occurrence, faire se rencontrer investisseurs et banquiers sous l'égide d'une banque brésilienne. Son discours, pompeusement appelé conférence, était absolument vide de sens et c'est uniquement son statut d'ex-président qui vaut, pour l'instant, 100 000 dollars.

Il en a profité pendant qu'il en est encore temps car d'ici peu, même les plus benêts des hommes d'affaires américains ne seront pas prêts à dépenser un dollar pour pouvoir dire à leur cousin : « J'ai rencontré Sarkozy », sachant bien que le cousin répondrait : « Qui ça ? ».

**Paul GALOIS**

Réunion publique  
Lutte Ouvrière  
à Evreux  
Samedi 20 octobre  
à 15 heures  
1<sup>er</sup> étage de la  
Halle des expositions  
26, avenue du  
Maréchal-Foch